

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2130

2 septembre 2013

SOMMAIRE

Brokerage Marketing Organizer Holding S.A.	102195	International Challenge Holding S.A.	102229
Ceravolo S.à r.l.	102239	Investec GLL Fund Management Company S.A.	102230
CEREP III Investment H S.à r.l.	102240	Investec GLL Ireland	102229
Dakota Investments S.A.	102234	Investec GLL Ireland	102230
Dallas Investments S.A.	102235	Investment World Fund	102229
Dolphinus Laundry Holding	102199	KS Leasehold S.à r.l.	102240
Dossen Participations S.C.A.	102234	Losca International S.à r.l.	102231
Doudou & Compagnie	102199	Lumiconsult	102232
Douglas & Bix S.A.	102199	Lux Venture Finance SPF, S.A.	102231
Duvern S.A.	102195	MCE Investissement S.à r.l.	102232
Ednarts Investments S.à r.l.	102196	Meigerhorn II Etoy III S.à r.l.	102232
EFH Funds S.C.A., SICAV-SIF	102196	Mercurio Sicav	102233
Europe Invest & Associés	102195	Microcap 08/09 - FTL S.C.A., SICAR	102234
Everton Finco S.à r.l.	102198	Mountain do Brasil	102233
GER1 S.A.	102238	Nabi Capital GmbH SPF	102236
GER 2 S.A.	102237	Nabi Holding AG	102236
German Ground Lease Finance II S.A. ..	102238	Naga Investment S.A., SPF	102235
Ger Top S.A.	102238	Niederlande Immo Beteiligungs III A.G.	102235
Gottex US Management S.à r.l., SICAR	102237	Noel International S.A.	102233
GS 2 S.à r.l.	102238	Oxylis SPF S.A.	102194
GS 6 S.à r.l.	102239	P.R.C. Holding S.A.	102195
Hansteen Regensburg S.à r.l.	102214	Progestim S.A.	102237
Hedelfingen S.à r.l.	102239	PVI Luxembourg S.à r.l.	102236
Hemodial Chamonix S.à r.l.	102214	Quantum Potes S.A.	102236
Highland VIIC - PRI (2) S.à r.l.	102214	Sit-Net S.A.	102228
Hub2Asia S.A.	102239	Sofidra S.A.	102200
Hubbell Luxembourg, S.à r.l.	102239	Taitava Advisory Services	102199
Husum S.à r.l.	102238	Tradition Luxembourg S.A.	102199
Iceberg Maze S.à r.l.	102230	Tyco International Finance S.A.	102194
Ifos Investment S.A.	102231		

Tyco International Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 123.550.

Il résulte de résolutions prises en date du 3 juillet 2013 que les mandats des administrateurs suivants ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui approuvera les comptes de l'exercice social se terminant en 2013:

- Mirza Dautbegovic
- Andrea Goodrich
- Joe Mandala
- Peter Schieser
- Robert Sedgley

Il résulte également de ces mêmes résolutions que le mandat de Deloitte Audit, en tant que réviseur d'entreprises agréé a été renouvelé pour une durée qui prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui approuvera les comptes de l'exercice social se terminant en 2013.

POUR EXTRAIT CONFORME ET SINCERE
TYCO INTERNATIONAL FINANCE S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013096480/21.

(130116482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juillet 2013.

Oxylis SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 142.478.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le jeudi 20 juin 2013

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue en date du 20 juin 2013 que:

Le mandat des Administrateurs venant à échéance, l'Assemblée a décidé d'appeler aux fonctions d'Administrateur et de réélire les personnes suivantes:

- Maître FELTEN Bernard, avocat, né le 18 septembre 1964 à Schaerbeek (B), demeurant professionnellement à L-1258 Luxembourg, 2, rue Jean-Pierre Brasseur,
- Monsieur COLLOT Frédéric, directeur financier, né le 2 juillet 1974 à Arlon (B), demeurant professionnellement à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur,
- Monsieur NAVEAUX Jean, conseiller économique, né le 30 avril 1943 à Villers-la-Loue (B), demeurant professionnellement à L-1140 Luxembourg, 113, route d'Arlon.

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2018.

Le mandat du Commissaire venant à échéance, l'Assemblée a décidé d'appeler au poste de Commissaire et de réélire la personne suivante:

- La société à responsabilité limitée CD- Services S.à r.l., immatriculée auprès du Registre de Commerce de Luxembourg sous le n° B 50564, établie et ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2018.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le jeudi 20 juin 2013

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 20 juin 2013 que:

Le Conseil d'Administration a décidé de nommer en son sein Maître FELTEN Bernard à la fonction du Président du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013098225/33.

(130118291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

P.R.C. Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 70.569.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 20 juin 2013:

Les mandats des administrateurs et commissaire étant échus, l'Assemblée décide de nommer:

- aux fonctions d'administrateur et de président du Conseil d'Administration Monsieur Claudio PETRASSI, né le 05.08.1954 à Rome (Italie), demeurant à I-00100 Rome, Via Prassilla, 120;
- à la fonction d'administrateur Monsieur Roberto PETRASSI, né le 02.02.1933 à Rome (Italie), demeurant à I-00100 Rome, Via Licoforne, 37;
- à la fonction d'administrateur Madame Fiammetta PETRASSI, née le 13.10.1962 à Rome (Italie), demeurant à I-00100 Rome, Via Prassilla, 120;
- à la fonction de commissaire aux comptes la société BENOY KARTHEISER MANAGEMENT S.à.r.l., inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg n° B 33849, établie aux 45-47 route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P.R.C. HOLDING S.A.

Référence de publication: 2013098227/20.

(130119500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

**Duvm S.A., Société Anonyme,
(anc. Brokerage Marketing Organizer Holding S.A.).**

Siège social: L-9909 Troisvierges, 3, rue de Bellain.
R.C.S. Luxembourg B 125.157.

—
Les comptes annuels audités au 31/12/2011 de la société Duvm S.A. (auparavant Brokerage Marketing Organizer Holding S.A.), Société anonyme de droit luxembourgeois, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013099754/11.

(130121525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2013.

Europe Invest & Associés, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 2A, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 117.796.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société Europe Invest & Associés S.A. du 17 juillet 2013

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société du 17 juillet 2013 que:

«Première décision

L'Assemblée décide de révoquer le mandat de commissaire aux comptes de la société Fiduciaire Internationale Finance Expertise Comptable S.A. - FIFEC S.A., ayant son siège social au 4-6, rue du Fort Bourbon, L-1249, Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et de Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 89.340 avec effet immédiat.

Deuxième décision

L'Assemblée décide de nommer comme nouveau commissaire aux comptes la société anonyme NOETRIB ADMINISTRATION S.A., ayant son siège social au 6, Place de Nancy, L-2212 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 74.517, avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2013.

Pour la Société

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013099792/23.

(130121690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2013.

EFH Funds S.C.A., SICAV-SIF, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 144.872.

Le bilan de la Société au 31 Décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour EFH Funds S.C.A., SICAV-SIF

The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013099776/13.

(130121692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2013.

Ednarts Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 109.275.

In the year two thousand and thirteen, on the fifth day of July.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, civil notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Citadel Mainstay Investments S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-1855 Luxembourg, 51, Avenue John F. Kennedy, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 109283,

here represented by Maître Charles Heisbourg, lawyer, professionally residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given by the board of managers of the appearing party on 3 July 2013.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

The above appearing party is the sole shareholder of Ednarts Investments S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-1855 Luxembourg, 51, Avenue John F. Kennedy, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under number B 109275, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 6 July 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 25 November 2005, number 1269. The articles of association of the Company have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary, on 27 December 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 30 April 2013, number 1026 (hereafter the «Company»).

The appearing party, represented as stated above, representing the Company's entire share capital, requests the undersigned notary to act that the agenda of the meeting is as follows:

Agenda

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of two million euro (EUR 2,000,000) in order to bring it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) to an amount of two million twelve thousand five hundred euro (EUR 2,012,500) through the issue of eighty thousand (80,000) new class A shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25) per share;

2. Subsequent amendment of Article 5 of the articles of association of the Company.

After having reviewed the items on the agenda, the appearing party, represented as stated above, representing the Company's entire share capital, requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of two million euro (EUR 2,000,000) in order to bring it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) to an amount of two million twelve thousand five hundred euro (EUR 2,012,500) through the issue of eighty thousand (80,000) new class A shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25) per share.

The newly issued eighty thousand (80,000) class A shares have been subscribed by Credit Suisse Reinsurance Holding No. 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, Avenue J.F. Kennedy, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 162702, for the price of two million euro (EUR 2,000,000).

The shares so subscribed by Credit Suisse Reinsurance Holding No. 1 S.à r.l., aforementioned, have been fully paid-up by a contribution in cash consisting of two million euro (EUR 2,000,000); so that the amount of two million euro (EUR 2,000,000) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

The total contribution in the amount of two million euro (EUR 2,000,000) is entirely allocated to the share capital.

Then, Credit Suisse Reinsurance Holding No. 1 S.à r.l., aforementioned, here represented by Maître Charles Heisbourg, previously named, by virtue of a proxy given on 3 July 2013, joins the extraordinary general meeting of the Company and resolves together with the other shareholder on the subsequent item of the agenda.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the shareholders resolve to amend the Article 5 of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

« **Art. 5.** The Company's subscribed share capital is fixed at two million twelve thousand five hundred euro (EUR 2,012,500) represented by eighty thousand five hundred (80,500) class A shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25) per share."

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to three thousand euro.

There being no further business, the meeting is closed.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the proxyholder of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing proxyholder and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

This deed having been read and translated to the proxyholder of the above appearing parties, said proxyholder appearing signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le cinquième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Citadel Mainstay Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 51, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 109283,

représentée ici par Maître Charles Heisbourg, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg,

En vertu d'une procuration sous seing privé donnée par le conseil de gérance de la partie comparante le 3 juillet 2013;

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le partie comparante est l'associé unique de Ednarts Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 51, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la numéro B 109275 constituée suivant acte du notaire soussigné le 6 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 25 novembre 2005, numéro 1269. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné, le 27 décembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 30 avril 2013, numéro 1026 (ci-après la «Société»).

La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a requis le notaire soussigné de prendre acte que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de deux millions d'euros (EUR 2.000.000) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à un montant de deux millions douze mille cinq cents euros (EUR 2.012.500) par l'émission de quatre-vingt mille (80.000) parts sociales de classe A, chacune d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25);

2. Modification subséquente de l'Article 5 des statuts de la Société.

Après avoir analysé les points à l'ordre du jour, la comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

102198

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux millions d'euros (EUR 2.000.000) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à un montant de deux millions douze mille cinq cents euros (EUR 2.012.500) par l'émission de quatre-vingt mille (80.000) nouvelles parts sociales de classe A, chacune d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25).

Les parts sociales de classe A nouvellement émises ont été souscrites par Credit Suisse Reinsurance Holding No. 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162702, pour le prix de deux millions d'euros (EUR 2.000.000).

L'apport global d'un montant de deux millions d'euros (EUR 2.000.000) est entièrement affecté au capital social.

Par la suite, Credit Suisse Reinsurance Holding No. 1 S.à r.l., précitée, ici représentée par Maître Charles Heisbourg, prénommé, en vertu d'une procuration donnée le 3 juillet 2013, se joint à l'assemblée générale extraordinaire de la Société et délibère et décide avec l'autre associé sur le point suivant à l'ordre du jour.

La procuration, paraphée ne varietur par le mandataire des comparantes et par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, les associés décident de modifier l'article 5 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de deux millions et douze mille cinq cents euros (EUR 2.012.500), représenté par quatre-vingt mille cinq cents (80.500) parts sociales de classe A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) par part sociale.»

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à trois mille euros.

L'ordre du jour étant épuisé, les débats sont clos.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire des comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Le présent acte ayant été lu au mandataire des comparantes prémentionné, ledit mandataire a signé, avec le notaire, le présent acte.

Signé: C. HEISBOURG, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 9 juillet 2013. Relation: EAC/2013/8896. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2013099762/129.

(130120986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2013.

Everton Finco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 178.606.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession portant sur 500 parts de la société Everton Fineo S.à r.l. (représentant 100% du capital social de la Société.) conclu entre Monsieur Alexandre TASKIRAN et la société Everton Shopping Centres S.à r.l. en date du 12 juillet 2013 que:

- La société Everton Shopping Centres S.à r.l., enregistrée à la chambre de commerce sous le numéro B 178605, ayant son siège social au 127 rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, a acquis les 500 parts cédées par la société Everton Fineo S.à r.l. et est désormais associée de la Société en date du 12 juillet 2013.

Faisant suite à la cession des 500 parts que M. Alexandre TASKIRAN détenait dans le capital social de la société Everton Fineo S.à r.l., M. Alexandre TASKIRAN n'est plus associé de la Société en date du 12 juillet 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Pour Everton Fineo S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2013099771/20.

(130121162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2013.

**DLH, Dolphinus Laundry Holding, Société Anonyme,
(anc. Taitava Advisory Services).**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 150.825.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 17 juillet 2013.

Référence de publication: 2013099744/11.

(130121355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2013.

Doudou & Compagnie, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3832 Schifflange, 38, rue Pierre Dupong.
R.C.S. Luxembourg B 160.696.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013099745/10.

(130121247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2013.

Douglas & Bix S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 73.841.

Les comptes annuels du 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 juillet 2013.

Référence de publication: 2013099746/10.

(130121400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2013.

Tradition Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 29.181.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 5 juin 2013

L'Assemblée décide, en date du 5 juin 2013, de renouveler les mandats des administrateurs suivants, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2013:

- Monsieur Jacques Barthel, domicilié à 11, rue de Crauthem, L-3334 Hellange, Grand-Duché de Luxembourg;
- Monsieur Stephen Umpelby, domicilié au 20, Links GreenWay, GB – Cobahm; et de
- Steven Horkulak, domicilié à «The Old Laundry» Hawkwood Lane, Chislehurst, Kent, BR75PW (Royaume-Uni).

L'Assemblée décide également, en date du 5 juin 2013, de renouveler le mandat d'administrateur-délégué, de Monsieur Jacques Barthel, prénommé, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2013.

De plus, le mandat d'Ernest & Young S.A., avec siège social au 7, rue Gabriel Lippman, L-5365 Munsbach en tant que réviseur d'entreprises agréée de la société, a été reconduit pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 Juillet 2013.

Pour la Société

Référence de publication: 2013098451/23.

(130118562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Sofidra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 34-36, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 73.723.

In the year two thousand and thirteen, on the fifth of July,
before Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,
is held

an extraordinary general meeting of shareholders of Sofidra S.A. (the "Company"), a société anonyme, with registered office at L-8308 Capellen, 34-36, Parc d'Activités Capellen, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 73.723, incorporated pursuant to a notarial deed on 29 December 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 234 on 28 March 2000, amended for the last time pursuant to a notarial deed dated 26 April 2011, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 1485 on 6 July 2011.

The meeting was opened at 10.00 a.m. with Ms Julie de Nul, residing professionally in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mr David Luty, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Ms Géraldine Bondroit, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. - That the general meeting was convened by notices published in the:

a) Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations

- number 1302 of 3 June 2013,

- number 1447 of 19 June 2013;

b) Letzebuenger Journal

- of 3 June 2013,

- of 19 June 2013; and

c) Letzebuenger Wort

- of 3 June 2013,

- of 19 June 2013.

II.- That the meeting is held with the following:

Agenda

1. Amendment of article 4 of the Company's current articles of incorporation in relation to its corporate purpose so as to give it the following wording:

" **Art. 4.** The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign companies and enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

Furthermore, the object of the Company is the purchase, the sale, the freighting, the chartering and the management of sea-going vessels, and all financial and commercial operations and activities relating directly or indirectly thereto.

In addition, the Company may perform maritime activities, dredging works, maritime works / reclamation works, rock installations, salvage of wrecks, offshore pipeline and cable installation works, offshore survey works and offshore wind turbine installations.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.";

2. Full restatement of the articles of incorporation of the Company;

3. Miscellaneous.

III. - That the shareholders represented, the proxy of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxy of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders will also remain attached to the present deed after having been initialled ne varietur by the persons appearing.

IV.- That it results from the attendance list that out of 1,285 shares, 777 shares are represented at the present general meeting.

V. - That the present meeting, representing more than fifty percent of the corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First Resolution:

The general meeting resolves to amend article 4 of the Company's current articles of incorporation in relation to its corporate purpose so as to give it henceforth the following wording:

" **Art. 4.** The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign companies and enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

Furthermore, the object of the Company is the purchase, the sale, the freighting, the chartering and the management of sea-going vessels, and all financial and commercial operations and activities relating directly or indirectly thereto.

In addition, the Company may perform maritime activities, dredging works, maritime works / reclamation works, rock installations, salvage of wrecks, offshore pipeline and cable installation works, offshore survey works and offshore wind turbine installations.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose."

Second Resolution:

The general meeting resolves to fully restate the articles of incorporation of the Company which will read henceforth as follows:

"Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established a société anonyme (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company may be composed of one single shareholder, owner of all the shares, or several shareholders.

The Company will exist under the name of "SOFIDRA S.A."

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in the municipality of Capellen, Grand-Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the same municipality by a resolution of the Board of Directors.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that, in the view of the Board of Directors, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Directors.

Art. 3. Object. The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign companies and enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

Furthermore, the object of the Company is the purchase, the sale, the freighting, the chartering and the management of sea-going vessels, and all financial and commercial operations and activities relating directly or indirectly thereto.

In addition, the Company may perform maritime activities, dredging works, maritime works / reclamation works, rock installations, salvage of wrecks, offshore pipeline and cable installation works, offshore survey works and offshore wind turbine installations.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of shareholders, voting with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation for any amendment of the Articles of Incorporation and pursuant to article 31 of the Articles of Incorporation, without prejudice to any mandatory provisions of the Laws.

Chapter II. - Capital, Shares

Art. 5. Issued Capital. The issued capital of the Company is set at four hundred fifty million euro (EUR 450,000,000.-) divided into one thousand two hundred eighty-five (1,285) shares, having a nominal value of three hundred fifty thousand one hundred ninety-four euro and fifty-five cent (EUR 350,194.55) each.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares. Each share entitles to one vote.

The shares will be in the form of registered shares or in the form of bearer shares, at the option of the shareholders, with the exception of those shares for which the Laws prescribe the registered form.

The shares are freely transferable.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

The co-proprietors, the usufructuaries and bare-owners of shares, the creditors and debtors of pledged shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

With respect to the bearer shares, the Company shall issue bearer share certificates to the relevant shareholders in the form and with the indications prescribed by the Laws. The Company may issue multiple bearer share certificates.

The transfer of bearer shares shall be made by the mere delivery of the bearer share certificate(s).

With respect to the registered shares, a shareholders' register, which may be examined by any shareholder, will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number and class (if any) of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof. Each shareholder will notify its address and any change thereof to the Company by registered letter. The Company will be entitled to rely for any purposes whatsoever on the last address thus communicated. Ownership of the registered shares will result from the recordings in the shareholders' register. Certificates reflecting the recordings in the shareholders' register may be delivered to the shareholders upon their request. The Company may issue multiple registered share certificates.

Any transfer of registered shares will be registered in the shareholders' register by a declaration of transfer entered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s) as well as in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Furthermore, the Company may accept and enter into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document recording the consent of the transferor and the transferee.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and of the resolutions validly adopted by the general meeting of shareholders.

Art. 7. Acquisition of own shares. The Company may acquire its own shares. The acquisition and holding of its own shares will be in compliance with the conditions and limits established by the Laws.

Chapter III. - Board of directors, Auditors

Art. 8. Board of Directors. The Company shall be managed by a board of directors, composed of not less than three members, who need not be shareholders themselves (the "Board of Directors"). If and as long as the Company has only one (1) shareholder, the Board of Directors may comprise one (1) member only.

The members of the Board of Directors will be appointed by the general meeting of shareholders, who will determine their number and the duration of their mandate, which may not exceed six (6) years. They are eligible for re-appointment and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the general meeting of shareholders.

The general meeting of shareholders may decide to qualify the appointed members of the Board of Directors as class A director (the "Class A Director") or class B director (the "Class B Director").

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining members of the Board of Directors may elect by co-optation a new director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders, which shall ratify such co-optation or elect a new member of the Board of Directors instead.

The shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 9. Powers of the Board of Directors. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of shareholders or to the auditor(s) are in the competence of the Board of Directors.

Art. 10. Delegation of Powers - Representation of the Company. The Board of Directors may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more persons or committees of its choice.

The Board of Directors may also delegate other special powers or proxies or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees of its choice.

The remuneration and other benefits granted to the person(s) to whom the daily management has been entrusted must be reported annually by the Board of Directors to the general meeting of shareholders.

The Company will be bound towards third parties by the individual signature of the sole Director or by the joint signatures of any two (2) members of the Board of Directors.

However, if the shareholders have qualified the Directors as Class A Directors or as Class B Directors, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one (1) Class A Director and one (1) Class B Director.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or single signature of any person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any person to whom special signatory power has been delegated by the Board of Directors, within the limits of such special power.

Art. 11. Meetings of the Board of Directors. The Board of Directors shall appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a member of the Board of Directors himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors (the "Secretary").

The Board of Directors will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Directors must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors, except that in his absence the Board of Directors may appoint another member of the Board of Directors as chairman pro tempore by majority vote of the directors present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three (3) calendar days' written notice of meetings of the Board of Directors shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Board of Directors. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

The meetings of the Board of Directors shall be held in Luxembourg or at such other place as the Board of Directors may from time to time determine.

Any member of the Board of Directors may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another member of the Board of Directors as his proxy. Any member of the Board of Directors may represent one or several members of the Board of Directors.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of at least half (1/2) of the members of the Board of Directors holding office. Decisions will be taken by a majority of the votes of the members of the Board of Directors present or represented at such meeting.

One or more members of the Board of Directors may participate in a meeting by conference call, visioconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting. The Board of Directors may determine any additional rules regarding the above in its internal regulations.

A written decision, signed by all the members of the Board of Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several members of the Board of Directors.

Art. 12. Resolutions of the Board of Directors. The resolutions of the Directors shall be recorded in writing.

The minutes of any meeting of the Board of Directors will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of written resolutions adopted by the Directors as well as of the minutes of the general meeting of shareholders, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole Director or by any two (2) Directors acting jointly.

The resolutions adopted by the single Director shall be documented in writing and signed by the single Director.

Art. 13. Management Fees and Expenses. Subject to approval by the general meeting of shareholders, the members of the Board of Directors may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company

and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the members of the Board of Directors in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 14. Conflicts of Interest. If any member of the Board of Directors of the Company has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such member shall disclose such personal interest to the Board of Directors and shall not consider or vote on any such transaction.

Such transaction and such Director's interest therein shall be disclosed in a special report to the next general meeting of shareholders before any vote by the latter on any other resolution.

If the Board of Directors only comprises one (1) member it suffices that the transactions between the Company and its director, who has such an opposing interest, be recorded in writing.

The foregoing paragraphs of this Article do not apply if (i) the relevant transaction is entered into under fair market conditions and (ii) falls within the ordinary course of business of the Company.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that a member of the Board of Directors, or any officer of the Company has a personal interest in, or is a director, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 15. Directors' Liability - Indemnification. No member of the Board of Directors commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

Members of the Board of Directors are only liable for the performance of their duties.

The Company shall indemnify any member of the Board of Directors, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been director, officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

Art. 16. Confidentiality. Even after cessation of their mandate or function, any member of the Board of Directors, as well as any person who is invited to attend a meeting of the Board of Directors, shall not disclose information on the Company, the disclosure of which may have adverse consequences for the Company, unless such divulgation is required (i) by a legal or regulatory provision applicable to sociétés anonymes or (ii) for the public benefit.

Art. 17. Auditors. Except where according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an approved statutory auditor, the business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be reviewed by one or more statutory auditors, who need not be shareholders themselves.

The statutory or approved statutory auditor(s), if any, will be appointed by the general meeting of shareholders, which will determine their number and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting of shareholders, save in such cases where the approved statutory auditor may, as a matter of Luxembourg law, only be removed for serious causes or by mutual agreement.

Chapter IV. - General Meeting of shareholders

Art. 18. Powers of the General Meeting of Shareholders. The general meeting of shareholders shall have such powers as are vested with the general meeting of shareholders pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws. The single shareholder carries out the powers bestowed on the general meeting of shareholders.

Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Art. 19. Annual General Meeting. The annual general meeting of shareholders will be held on the third Friday of the month of June at 11:00 a.m..

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 20. Other General Meetings. The Board of Directors or the statutory auditor(s) (if any) may convene general meetings of shareholders (in addition to the annual general meeting of shareholders). Such meetings must be convened if shareholders representing at least ten percent (10%) of the Company's capital so require.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting of shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Board of Directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 21. Notice of General Meetings. Shareholders will meet upon issuance (including, if appropriate, its publication) of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or the Laws.

The convening notice sent to the shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of shareholders. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 22. Attendance - Representation. All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as a proxy holder. The Board of Directors may determine any conditions that must be fulfilled in order for a shareholder to take part in a general meeting of shareholders.

Shareholders, participating in a general meeting of shareholders by visioconference or any other similar means of telecommunication allowing for their identification, shall be deemed present for the purpose of quorum and majority computation. Such telecommunication methods shall satisfy all technical requirements to enable the effective participation in the meeting and the deliberations of the meeting shall be retransmitted on a continuous basis.

Art. 23. Proceedings. Any general meeting of shareholders shall be presided by the Chairman or by a person designated by the Board of Directors or, in their absence, by the general meeting of shareholders.

The Chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the bureau of the general meeting.

Art. 24. Adjournment. The Board of Directors may forthwith adjourn any general meeting of shareholders by four (4) weeks. The Board of Directors must adjourn a meeting if so required by shareholders representing at least twenty percent (20%) of the Company's issued capital.

Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

The adjourned general meeting of shareholders has the same agenda as the first one. Shares and proxies regularly deposited in view of the first meeting remain validly deposited for the second one.

Art. 25. Vote. An attendance list indicating the name of the shareholders and the number of shares for which they vote is signed by each one of them or by their proxy prior to the opening of the proceedings of the general meeting of shareholders.

The general meeting of shareholders may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda.

Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the general meeting of shareholders resolves to adopt another voting procedure.

The shareholders are authorized to cast their vote by ballot papers («formulaires») expressed in the English language.

Any ballot paper ("formulaire") shall be delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post, by special courier service using an internationally recognised courier company at the registered office of the Company or by fax at the fax number of the registered office of the Company.

Any ballot paper ("formulaire") which does not bear any of the following indications is to be considered void and shall be disregarded for quorum purposes:

- name and registered office and / or residence of the relevant shareholder;
- total number of shares held by the relevant shareholder in the share capital of the Company and, if applicable, number of shares of each class held by the relevant shareholder in the share capital of the Company;
- agenda of the general meeting;
- indication by the relevant shareholder, with respect to each of the proposed resolutions, of the number of shares for which the relevant shareholder is abstaining, voting in favour of or against such proposed resolution; and
- name, title and signature of the duly authorized representative of the relevant shareholder.

Any ballot paper ("formulaire") shall be received by the Company no later than five (5) p.m. (Luxembourg time) on the day on which banks are generally open for business in Luxembourg immediately preceding the day of the general meeting of shareholders. Any ballot paper ("formulaire") received by the Company after such deadline shall be disregarded for quorum purposes.

A ballot paper ("formulaire") shall be deemed to have been received:

- (a) if delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post or by special courier service using an internationally recognised courier company: at the time of delivery; or
- (b) if delivered by fax: at the time recorded together with the fax number of the receiving fax machine on the transmission receipt.

At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the quorum shall be at least one half (1/2) of all the shares issued and outstanding. If the said quorum is not present at a first meeting, a second meeting may be convened at which there shall be no quorum requirement. In order for the proposed resolutions to be adopted, and save as otherwise provided by the Laws, a two thirds (2/3rds) majority of the votes cast by the shareholders present or represented is required at any such general meeting.

Art. 26. Minutes. The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the members of the bureau present and may be signed by any shareholders or proxies of shareholders, who so request.

Chapter V. - Financial year, Financial statements, Distribution of profits

Art. 27. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

Art. 28. Adoption of Financial Statements. The Board of Directors shall prepare, for approval by the shareholders, annual statutory and/or consolidated accounts in accordance with the requirements of the Laws and Luxembourg accounting practice.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the general meeting of shareholders for approval.

Art. 29. Distribution of Profits. From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits, will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium, to the shareholders, each share entitling to the same proportion in such distributions.

Subject to the conditions fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Board of Directors may pay out an advance payment on dividends to the shareholders. The Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 30. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Board of Directors or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by a general meeting of shareholders, who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

Chapter VII. - Applicable law

Art. 31. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended."

There being no further business, the meeting is closed at a.m..

WHEREOF, the present deed is drawn up in Capellen, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons this deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

The document having been read to the appearing persons, said persons appearing signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le cinq juillet,

par devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,
s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOFIDRA S.A. (la «Société»), ayant son siège social à L-8308 Capellen, 34-36, Parc d'Activité Capellen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 73.723, constituée suivant acte notarié en date du 29 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 234 du 28 mars 2000 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 26 avril 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1485 du 6 juillet 2011.

L'assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Madame Julie de Nul, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur David Luty, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Géraldine Bondroit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par des avis de convocation publiés au:

a) Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations

- numéro 1302 du 3 juin 2013,

- numéro 1447 du 19 juin 2013;

b) Letzebuenger Journal

- du 3 juin 2013,

- du 19 juin 2013; et

c) Letzebuenger Wort

- du 3 juin 2013,

- du 19 juin 2013.

II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 4 des statuts actuels de la Société en relation avec son objet social pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes autres entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société a également pour objet l'achat, la vente, l'affrètement, le frètement et la gestion des navires de mer ainsi que toutes opérations financières et commerciales s'y rattachant directement ou indirectement.

La société peut en outre exercer les activités maritimes suivantes: travaux de dragage, travaux maritimes, travaux de remblai, installations de roches, renflouement d'épaves, installation de tuyaux et de câbles sous-marins, travaux de sondage en mer, installation d'éoliennes en mer.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.»;

2. Refonte complète des statuts de la Société.

3. Divers.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

IV.- Qu'il résulte de la liste de présence que sur les 1285 actions en circulation, 777 sont représentées à la présente assemblée.

V.- Que la présente assemblée, réunissant plus de la moitié du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée générale décide de modifier l'article 4 des statuts actuels de la Société en relation avec son objet social afin de lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes autres entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société a également pour objet l'achat, la vente, l'affrètement, le frètement et la gestion des navires de mer ainsi que toutes opérations financières et commerciales s'y rattachant directement ou indirectement.

La société peut en outre exercer les activités maritimes suivantes: travaux de dragage, travaux maritimes, travaux de remblai, installations de roches, renflouement d'épaves, installation de tuyaux et de câbles sous-marins, travaux de sondage en mer, installation d'éoliennes en mer.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.»

Deuxième résolution:

L'assemblée générale décide de procéder à une refonte complète des statuts de la Société pour leurs donner désormais la teneur suivante:

«Chapitre I^{er} . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes une société anonyme (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (les «Lois») et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut comporter un actionnaire unique, propriétaire de la totalité des actions, ou plusieurs actionnaires.

La Société adopte la dénomination «SOFIDRA S.A.».

Art. 2. Siège Social. Le siège social est établi dans la Commune de Capellen.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la Commune de Capellen par une décision du Conseil d'Administration.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger par une décision du Conseil d'Administration.

Dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le Conseil d'Administration.

Art. 3. Objet. La société a pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes autres entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société a également pour objet l'achat, la vente, l'affrètement, le frètement et la gestion des navires de mer ainsi que toutes opérations financières et commerciales s'y rattachant directement ou indirectement.

La société peut en outre exercer les activités maritimes suivantes: travaux de dragage, travaux maritimes, travaux de remblai, installations de roches, renflouement d'épaves, installation de tuyaux et de câbles sous-marins, travaux de sondage en mer, installation d'éoliennes en mer.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts pour toute modification des Statuts, et conformément à l'article 31 des Statuts, sans préjudice des dispositions impératives des Lois.

Chapitre II. Capital, Actions

Art. 5. Capital Émis. Le capital émis de la Société est fixé à quatre cent cinquante millions d'euros (EUR 450.000.000,-) divisé en mille deux cent quatre-vingt-cinq (1.285) d'actions ayant une valeur nominale de trois cent cinquante mille cent quatre-vingt-quatorze euros et cinquante-cinq centimes (EUR 350.194,55) chacune.

Les droits et obligations inhérents aux actions sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les actions en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des actions que la Société a rachetées à ses actionnaires, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux actionnaires ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Art. 6. Actions. Chaque action donne droit à une voix.

Les actions seront nominatives ou au porteur, au choix des actionnaires, à l'exception des cas où les Lois exigent des actions nominatives.

Les actions sont librement cessibles.

Chaque action est indivisible à l'égard de la Société.

Les copropriétaires, les usufruitiers et les nu-propriétaires d'actions, les créanciers gagistes et donneurs de gage sur actions sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Concernant les actions au porteur, la Société doit émettre aux actionnaires concernés des certificats d'actions au porteur dans les formes et avec les mentions imposées par les Lois. La Société peut émettre des certificats d'actions au porteur multiples.

La cession d'actions au porteur s'effectue par la seule remise des certificats d'actions au porteur.

Concernant les actions nominatives, un registre des actionnaires, qui pourra être consulté par tout actionnaire, sera tenu au siège social. Ce registre contiendra la désignation précise de chaque actionnaire et l'indication du nombre et de la catégorie de ses actions (s'il y en a), l'indication des paiements effectués sur ces actions ainsi que les cessions des actions avec leur date. Chaque actionnaire notifiera son adresse et tout changement de celle-ci à la Société par lettre recommandée. La Société sera en droit de se fier pour toutes fins à la dernière adresse communiquée. La propriété des actions nominatives résultera des inscriptions dans le registre des actionnaires. Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des actionnaires seront délivrés aux actionnaires à leur demande. La Société peut émettre des certificats d'actions nominatives multiples.

Toute cession d'actions nominatives sera inscrite dans le registre des actionnaires par une déclaration de cession, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) fondé(s) de pouvoir ainsi que conformément aux règles relatives aux cessions de créances définies à l'article 1690 du Code civil luxembourgeois. De plus, la Société peut accepter et inscrire dans le registre des actionnaires toute cession mentionnée dans toute correspondance ou autre document établissant l'accord du cessionnaire et du cédant.

La propriété d'une action emporte de plein droit acceptation des Statuts et des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 7. Rachat d'actions. La Société peut racheter ses propres actions. L'acquisition et la détention de ses propres actions s'effectuera conformément aux conditions et dans les limites fixées par les Lois.

Chapitre III. - Conseil d'administration, Commissaires

Art. 8. Gestion. La Société est gérée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins, lesquels n'auront pas besoin d'être actionnaires (le «Conseil d'Administration»). Si et aussi longtemps que la Société ne comptera qu'un (1) actionnaire, le Conseil d'Administration pourra être composé d'un (1) seul membre.

Les membres du Conseil d'Administration seront élus par l'assemblée générale des actionnaires, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat, qui ne pourra excéder six (6) ans. Ils peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une décision adoptée par l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires pourra décider de qualifier les membres désignés du Conseil d'Administration comme administrateur de catégorie A (les «Administrateurs de Catégorie A») ou administrateur de catégorie B (les «Administrateurs de Catégorie B»).

En cas de vacance d'un poste au Conseil d'Administration, les membres restants du Conseil d'Administration peuvent élire par cooptation un nouvel administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui devra ratifier cette cooptation ou élire un nouveau membre du Conseil d'Administration.

Les actionnaires ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Art. 9. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois à l'assemblée générale des actionnaires ou au(x) commissaires(s) relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 10. Délégation de Pouvoirs - Représentation de la Société. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion, à une ou plusieurs personnes ou comités de son choix.

Le Conseil d'Administration peut également déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou comités de son choix.

La rémunération et les autres avantages accordés au(x) personne(s) auxquelles la gestion journalière de la Société a été confiée devront être rapportés annuellement par le Conseil d'Administration à l'assemblée générale des actionnaires.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle de l'Administrateur unique ou par la signature conjointe de deux (2) membres du Conseil d'Administration.

Toutefois, si les actionnaires ont qualifié les Administrateurs d'Administrateurs de Catégorie A ou d'Administrateurs de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un Administrateur de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B.

La Société sera également engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui la gestion journalière de la Société aura été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 11. Réunions du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut nommer parmi ses membres un président (le «Président»). Il peut également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même membre du Conseil d'Administration et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration (le «Secrétaire»).

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil d'Administration doit être convoquée si deux (2) de ses membres le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en son absence le Conseil d'Administration désignera un autre membre du Conseil d'Administration comme président pro tempore par un vote à la majorité des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise, trois (3) jours calendaires au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil d'Administration, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation par un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil d'Administration. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et des lieux déterminés préalablement par une résolution adoptée par le Conseil d'Administration.

Les réunions du Conseil d'Administration se tiendront à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration pourra déterminer de temps à autre.

Tout membre du Conseil d'Administration pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre membre du Conseil d'Administration comme son mandataire. Tout membre du Conseil d'Administration pourra représenter un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer que si au moins la moitié (1/2) des membres du Conseil d'Administration en fonction est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres du Conseil d'Administration présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion. Le Conseil d'Administration pourra déterminer toute autre règle concernant ce qui précède dans son règlement intérieur.

Une décision écrite, signée par tous les membres du Conseil d'Administration, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration.

Art. 12. Résolutions du Conseil d'Administration. Les résolutions des Administrateurs doivent être consignées par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration seront signés par le Président et par le Secrétaire (s'il y en a). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou les extraits des résolutions écrites adoptées par les Administrateurs aussi bien que les procès-verbaux de l'assemblée générale des actionnaires, destinés à être produit en justice ou ailleurs, pourront être signés par l'Administrateur unique ou par deux (2) Administrateurs agissant conjointement.

Les résolutions adoptées par l'Administrateur unique seront consignées par écrit et signées par l'Administrateur unique.

Art. 13. Rémunération et Dépenses. Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires, les membres du Conseil d'Administration peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 14. Conflits d'Intérêt. Si un membre du Conseil d'Administration de la Société a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, celui-ci devra en aviser le Conseil d'Administration et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote au sujet d'une telle transaction.

Cette transaction ainsi que l'intérêt personnel de l'Administrateur devront être portés à la connaissance de la prochaine assemblée générale des actionnaires dans un rapport spécial et au plus tard avant tout vote ou toute autre décision.

Si le Conseil d'Administration comprend un membre unique, il suffit qu'il soit fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un membre du Conseil d'Administration ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est administrateur, associé, membre, actionnaire, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée, de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas, en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

Art. 15. Responsabilité des Administrateurs - Indemnisation. Les membres du Conseil d'Administration n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

Les membres du Conseil d'Administration sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

La Société indemnera tout membre du Conseil d'Administration, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes d'administrateur, de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Art. 16. Confidentialité. Même après la cessation de leur mandat ou fonction, tout membre du Conseil d'Administration, de même que toute personne invitée à participer à une réunion du Conseil d'Administration, ne devra pas dévoiler des informations sur la Société dont la divulgation pourrait avoir des conséquences défavorables pour celle-ci, à moins que cette révélation ne soit exigée par (i) une disposition légale ou réglementaire applicable aux sociétés anonymes ou (ii) l'intérêt du public.

Art. 17. Commissaires - Réviseurs d'entreprises agréés. Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises agréé, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, devront être contrôlés par un ou plusieurs commissaires, qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes actionnaires.

Le(s) commissaire(s) ou réviseur(s) d'entreprises agréé(s), s'il y en a, seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre et la durée de leur mandat. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires, à l'exception des réviseurs d'entreprises agréés qui peuvent seulement, par dispositions du droit luxembourgeois, être révoqués pour motifs graves ou d'un commun accord.

Chapitre IV. - Assemblée générale des actionnaires

Art. 18. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires exerce les pouvoirs qui lui sont dévolus par les Statuts et les Lois. L'actionnaire unique exerce les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires.

Toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Art. 19. Assemblée Générale Annuelle. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le troisième vendredi du mois de juin à 11:00 heures.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 20. Autres Assemblées Générales. Le Conseil d'Administration ou le(s) commissaire(s) (s'il y en a) peuvent convoquer des assemblées générales d'actionnaires (en plus de l'assemblée générale annuelle des actionnaires). De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société le demandent.

Les assemblées générales des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendront au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché du Luxembourg et pourront se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par le Conseil d'Administration, le requièrent.

Art. 21. Convocation des Assemblées Générales. Les actionnaires se réuniront après envoi (y compris, si nécessaire, publication) d'une convocation conformément aux Statuts ou aux Lois.

La convocation envoyée aux actionnaires indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des actionnaires. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'actionnaires doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des actionnaires et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 22. Présence - Représentation. Tous les actionnaires sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale d'actionnaires.

Un actionnaire peut prendre part à toute assemblée générale des actionnaires en désignant par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a besoin d'être lui-même actionnaire. Le Conseil d'Administration peut déterminer toute autre condition qui devra être remplie en vue de la participation d'un actionnaire aux assemblées générales des actionnaires.

Les actionnaires participant à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou toute autre méthode de télécommunication similaire permettant leur identification, seront considérés comme présent pour le calcul du quorum et de la majorité. Ces méthodes de télécommunication doivent satisfaire à toutes les exigences techniques afin de permettre la participation effective à l'assemblée et les délibérations de l'assemblée doivent être retransmises de manière continue.

Art. 23. Procédure. Toute assemblée générale des actionnaires est présidée par le Président ou par une personne désignée par le Conseil d'Administration ou, en leur absence, par l'assemblée générale des actionnaires.

Le Président de l'assemblée générale des actionnaires désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des actionnaires élit un (1) scrutateur parmi les actionnaires participant à l'assemblée générale des actionnaires.

Le Président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

Art. 24. Prorogation. Le Conseil d'Administration peut proroger séance tenante toute assemblée générale des actionnaires à quatre (4) semaines. Le Conseil d'Administration doit le faire sur la demande d'actionnaires représentant au moins vingt pour cent (20%) du capital émis de la Société.

Cette prorogation annule automatiquement toute décision déjà adoptée.

L'assemblée générale des actionnaires prorogée a le même ordre du jour que la première assemblée. Les actions et les procurations déposées régulièrement en vue de la première assemblée restent valablement déposées pour la deuxième assemblée.

Art. 25. Vote. Une liste de présence indiquant le nom des actionnaires et le nombre des actions pour lesquelles ils votent est signée par chacun d'entre eux ou par leur mandataire avant l'ouverture des débats de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires peut délibérer et voter uniquement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Le vote se fait à main levée ou par un appel nominal, sauf si l'assemblée générale des actionnaires décide d'adopter une autre procédure de vote.

Les actionnaires sont autorisés à exprimer leurs votes au moyen de formulaires rédigés en langue anglaise.

Tout formulaire devra être remis en main propre contre décharge, ou envoyé par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue, au siège social de la Société ou adressé par fax au numéro de fax du siège social de la Société.

Tout formulaire de vote qui ne comporte pas l'une des mentions ou indications suivantes doit être considéré comme nul et ne sera pas pris en compte pour le calcul du quorum:

- nom et siège social et/ou résidence de l'actionnaire concerné;
- nombre total d'actions détenues par l'actionnaire concerné dans le capital social de la Société et, si nécessaire, le nombre d'actions de chaque catégorie détenu par l'actionnaire concerné dans le capital social de la Société;
- ordre du jour de l'assemblée générale;
- indication par l'actionnaire concerné, pour chacune des résolutions proposées, du nombre d'actions pour lesquelles l'actionnaire concerné s'abstient, vote en faveur ou contre la résolution proposée; et
- nom, titre et signature du représentant dûment autorisé de l'actionnaire concerné.

Tout formulaire devra être reçu par la Société au plus tard à dix-sept (17) heures, heure de Luxembourg, le jour ouvrable à Luxembourg précédant immédiatement le jour de l'assemblée générale des actionnaires. Tout formulaire reçu par la Société après cette date limite ne sera pas pris en compte pour le calcul du quorum.

Un formulaire sera considéré comme ayant été reçu:

(a) s'il a été remis en main propre contre décharge, par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue; à l'heure de la remise;

ou

(b) s'il a été délivré par fax, à l'heure indiquée avec le numéro de fax sur le rapport de transmission de l'appareil ayant reçu le fax.

Lors de toute assemblée générale des actionnaires autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées à la majorité simple, indépendamment du nombre d'actions représentées.

Lors de toute assemblée générale des actionnaires, convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois, en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, le quorum sera d'au moins la moitié (1/2) de toutes les actions émises. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée pourra être convoquée à laquelle aucun quorum ne sera requis. Afin d'adopter les résolutions proposées, et sauf disposition contraire des Lois, une majorité des deux tiers (2/3) des votes exprimés par les actionnaires présents ou représentés est exigée à cette assemblée générale.

Art. 26. Procès-Verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires sont signés par les membres du bureau et peuvent être signés par tous les actionnaires ou mandataires d'actionnaires qui en font la demande.

Chapitre V. - Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

Art. 27. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le premier jour de et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année.

Art. 28. Approbation des Comptes Annuels. Le Conseil d'Administration prépare les comptes annuels et/ou les comptes consolidés, pour approbation par les actionnaires, conformément aux dispositions des Lois et à la pratique comptable luxembourgeoise.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis à l'assemblée générale des actionnaires pour approbation.

Art. 29. Distribution des Bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé au moins cinq pour cent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale») conformément à la loi. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux actionnaires, chaque action donnant droit à une même proportion dans ces distributions.

Sous réserve des conditions fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, le Conseil d'Administration peut procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux actionnaires. Le Conseil d'Administration déterminera le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 30. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles fixées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par le Conseil d'Administration ou par toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale), nommée par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera réparti équitablement entre le(s) actionnaire(s) de manière à atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles relatives à la distribution de dividendes.

Chapitre VII. - Loi applicable

Art. 31. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, et en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.15 heures.

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. De Nul, D. Luty, G. Bondroit, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 9 juillet 2013. REM/2013/1201. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 12 juillet 2013.

Référence de publication: 2013100103/789.

(130121565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2013.

Hansteen Regensburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 118.271.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Hansteen Regensburg S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013100603/11.

(130121924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Hemodial Chamonix S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 156.719.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2013.

Référence de publication: 2013100610/10.

(130121765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Highland VIIC - PRI (2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 126.590,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 146.564.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fifth day of April,

before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Highland VIIC - PRI (2) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.564 (the Company). The Company was incorporated on May 14, 2009, pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1279 dated July 3, 2009. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended

for the last time on December 10, 2012, pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, prenamed, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 830 dated April 9, 2013.

There appeared:

Highland VIIC - PRI (1) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.563 (the Sole Shareholder),

here represented by Maître Tulay Sonmez, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

which power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all of the twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, nineteen thousand five hundred and fifty-four (19,554) class A shares, two thousand six hundred and ninety-six (2,696) class A1 shares, eight thousand five hundred and forty-five (8,545) class A2 shares, fifteen thousand five hundred and ninety-three (15,593) class B shares, five thousand seven hundred and twenty-five (5,725) class C shares, nine thousand and ninety-five (9,095) class D shares, five thousand eight hundred and seventy-six (5,876) class E shares and fifteen thousand two hundred and thirty-five (15,235) class F shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, subscribed and fully paid-up, representing the entirety of the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Decrease of the subscribed share capital of the Company by an amount of fifteen thousand two hundred and thirty-five euro (EUR 15,235), in order to bring the said share capital from its current amount of ninety-four thousand eight hundred and nineteen euro (EUR 94,819), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, nineteen thousand five hundred and fifty-four (19,554) class A shares, two thousand six hundred and ninety-six (2,696) class A1 shares, eight thousand five hundred and forty-five (8,545) class A2 shares, fifteen thousand five hundred and ninety-three (15,593) class B shares, five thousand seven hundred and twenty-five (5,725) class C shares, nine thousand and ninety-five (9,095) class D shares, five thousand eight hundred and seventy-six (5,876) class E shares and fifteen thousand two hundred and thirty-five (15,235) class F shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of seventy-nine thousand five hundred and eighty-four euro (EUR 79,584), by way of the redemption and cancellation of fifteen thousand two hundred and thirty-five (15,235) class F shares, being the entirety of the class F shares of the Company;

3. Creation of a new classes of shares, being the class A3 "tracker" shares (the Class A3 Shares), the class B1 "tracker" shares (the Class B1 Shares), the class E1 "tracker" shares (the Class E1 Shares), the class G "tracker" shares (the Class G Shares), the class H "tracker" shares (the Class H Shares) and the class I "tracker" shares (the Class I Shares), having a nominal value of one euro (EUR 1) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as they are proposed to be amended in items 5. and 6. of this agenda;

4. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of forty-seven thousand and six euro (EUR 47,006) in order to bring the said share capital from its current amount of seventy-nine thousand five hundred and eighty-four euro (EUR 79,584), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, nineteen thousand five hundred and fifty-four (19,554) class A shares, two thousand six hundred and ninety-six (2,696) class A1 shares, eight thousand five hundred and forty-five (8,545) class A2 shares, fifteen thousand five hundred and ninety-three (15,593) class B shares, five thousand seven hundred and twenty-five (5,725) class C shares, nine thousand and ninety-five (9,095) class D shares and five thousand eight hundred and seventy-six (5,876) class E shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of one hundred twenty-six thousand five hundred and ninety euro (EUR 126,590), by way of the issue of sixteen thousand two hundred and seventy-two (16,272) new Class A3 Shares, nine thousand seven hundred and sixty-three (9,763) new Class B1 Shares, four thousand four hundred and four (4,404) new Class E1 Shares, eight thousand and seventeen (8,017) new Class G Shares, six thousand eight hundred and thirty-seven (6,837) new Class H Shares and one thousand seven hundred and thirteen (1,713) new Class I Shares;

5. Subscription for the new shares and payment of the share capital increase specified under item 4. above;

6. Amendment to article 5.1. of the Articles in order to reflect (i) the redemption and cancellation of the class F shares and (ii) the creation and issuance of new Class A3 Shares, Class B1 Shares, Class E1 Shares, Class G Shares, Class H Shares and Class I Shares, as proposed above;

7. Amendment to article 16.2. of the Articles;

8. Amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and to any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the shareholder's register of the Company; and

9. Miscellaneous.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to decrease the subscribed share capital of the Company by an amount of fifteen thousand two hundred and thirty-five euro (EUR 15,235), in order to bring the said share capital from its current amount of ninety-four thousand eight hundred and nineteen euro (EUR 94,819), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, nineteen thousand five hundred and fifty-four (19,554) class A shares, two thousand six hundred and ninety-six (2,696) class A1 shares, eight thousand five hundred and forty-five (8,545) class A2 shares, fifteen thousand five hundred and ninety-three (15,593) class B shares, five thousand seven hundred and twenty-five (5,725) class C shares, nine thousand and ninety-five (9,095) class D shares, five thousand eight hundred and seventy-six (5,876) class E shares and fifteen thousand two hundred and thirty-five (15,235) class F shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of seventy-nine thousand five hundred and eighty-four euro (EUR 79,584), by way of the redemption at the nominal value and cancellation of fifteen thousand two hundred and thirty-five (15,235) class F shares, being the entirety of the class F shares of the Company.

Third resolution

The Meeting further resolves to create new classes of shares of the Company, being the class A3 "tracker" shares (the Class A3 Shares), the class B1 "tracker" shares (the Class B1 Shares), the class E1 "tracker" shares (the Class E1 Shares), the class G "tracker" shares (the Class G Shares), the class H "tracker" shares (the Class H Shares) and the class I "tracker" shares (the Class I Shares), having a nominal value of one euro (EUR 1) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as they will be amended pursuant to the below resolutions.

Fourth resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of forty-seven thousand and six euro (EUR 47,006) in order to bring the said share capital from its current amount of seventy-nine thousand five hundred and eighty-four euro (EUR 79,584), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, nineteen thousand five hundred and fifty-four (19,554) class A shares, two thousand six hundred and ninety-six (2,696) class A1 shares, eight thousand five hundred and forty-five (8,545) class A2 shares, fifteen thousand five hundred and ninety-three (15,593) class B shares, five thousand seven hundred and twenty-five (5,725) class C shares, nine thousand and ninety-five (9,095) class D shares and five thousand eight hundred and seventy-six (5,876) class E shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of one hundred twenty-six thousand five hundred and ninety euro (EUR 126,590), by way of the issue of sixteen thousand two hundred and seventy-two (16,272) new Class A3 Shares, nine thousand seven hundred and sixty-three (9,763) new Class B1 Shares, four thousand four hundred and four (4,404) new Class E1 Shares, eight thousand and seventeen (8,017) new Class G Shares, six thousand eight hundred and thirty-seven (6,837) new Class H Shares and one thousand seven hundred and thirteen (1,713) new Class I Shares.

Fifth resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscriptions to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription and Payment

Highland VIIC - PRI (1) S.a r.l., prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to:

(i) sixteen thousand two hundred and seventy-two (16,272) newly issued Class A3 Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of sixteen thousand two hundred seventy-two euro and fifty cents (EUR 16,272.50), of which (i) sixteen thousand two hundred and seventy-two euro (EUR 16,272) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. fifty cents (EUR 0.50) to the share premium account of the Company connected to the Class A3 Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of sixteen thousand two hundred seventy-two euro and fifty cents (EUR 16,272.50) that it held against the Company (the Receivable 1);

(ii) nine thousand seven hundred and sixty-three (9,763) newly issued Class B1 Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of nine thousand seven hundred sixty-three euro and eighty-four cents (EUR 9,763.84), of which (i) nine thousand seven hundred and sixty-three euro (EUR 9,763) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. eighty-four cents (EUR 0.84) to the share premium account of the Company connected to the Class B1 Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of nine thousand seven hundred sixty-three euro and eighty-four cents (EUR 9,763.84) that it held against the Company (the Receivable 2);

(iii) four thousand four hundred and four (4,404) newly issued Class E1 Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of four thousand four hundred four euro and ninety-two cents (EUR 4,404.92), of which (i) four thousand four hundred and four euro (EUR 4,404) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. ninety-two cents (EUR 0.92) to the share premium account of the Company connected to the Class E1 Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of four thousand four hundred four euro and ninety-two cents (EUR 4,404.92) that it held against the Company (the Receivable 3);

(iv) eight thousand and seventeen (8,017) newly issued Class G Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of eight thousand seventeen euro and eighty-four cents (EUR 8,017.84), of which (i) eight thousand and seventeen euro (EUR 8,017) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. eighty-four cents (EUR 0.84) to the share premium account of the Company connected to the Class G Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of eight thousand seventeen euro and eighty-four cents (EUR 8,017.84) that it held against the Company (the Receivable 4);

(v) six thousand eight hundred and thirty-seven (6,837) newly issued Class H Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of six thousand eight hundred thirty-seven euro and ninety-seven cents (EUR 6,837.97), of which (i) six thousand eight hundred and thirty-seven euro (EUR 6,837) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. ninety-seven cents (EUR 0.97) to the share premium account of the Company connected to the Class H Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of six thousand eight hundred thirty-seven euro and ninety-seven cents (EUR 6,837.97) that it held against the Company (the Receivable 5); and

(vi) one thousand seven hundred and thirteen (1,713) newly issued Class I Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of one thousand seven hundred thirteen euro and thirty-two cents (EUR 1,713.32), of which (i) one thousand seven hundred and thirteen euro (EUR 1,713) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. thirty-two cents (EUR 0.32) to the share premium account of the Company connected to the Class I Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of one thousand seven hundred thirteen euro and thirty-two cents (EUR 1,713.32) that it held against the Company (the Receivable 6, and together with the Receivable 1, the Receivable 2, the Receivable 3, the Receivable 4 and the Receivable 5, the Receivables).

Further, it was evidenced by a certificate dated April 24, 2013, issued jointly by Highland VIIC - PRI (1) S.a r.l. and the Company, that at the date of such certificate:

«1. the Sole Shareholder is the owner of the Receivables;

2. the Sole Shareholder is solely entitled to the Receivables and possesses the power to dispose of the Receivables, which are freely transferable; and

3. the value of the Receivable 1 is sixteen thousand two hundred seventy-two euro and fifty cents (EUR 16,272.50), the value of the Receivable 2 is nine thousand seven hundred sixty-three euro and eighty-four cents (EUR 9,763.84), the value of the Receivable 3 is four thousand four hundred four euro and ninety-two cents (EUR 4,404.92), the value of the Receivable 4 is eight thousand seventeen euro and eighty-four cents (EUR 8,017.84), the value of the Receivable 5 is six thousand eight hundred thirty-seven euro and ninety-seven cents (EUR 6,837.97) and the value of the Receivable 6 is one thousand seven hundred thirteen euro and thirty-two cents (EUR 1,713.32).»

Said certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder resolves to record that the shareholding in the Company is, further the increase in share capital, as follows:

	Shares
Highland VIIC – PRI (1) S.à r.l.	12,500 Ordinary Shares
	19,554 Class A Shares
	2,696 Class A1 Shares
	8,545 Class A2 Shares
	16,272 Class A3 Shares
	15,593 Class B Shares
	9,763 Class B1 Shares
	5,725 Class C Shares
	9,095 Class D Shares
	5,876 Class E Shares
	4,404 Class E1 Shares
	8,017 Class G Shares
	6,837 Class H Shares
	1,713 Class I Shares
Total:	<u>126,590 Shares</u>

Sixth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to amend Article 5.1. of the Articles which shall be reworded as follows:

" **5.1.** The Company's corporate capital is set at one hundred twenty-six thousand five hundred and ninety euro (EUR 126,590) represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares, and individually, an Ordinary Share), nineteen thousand five hundred and fifty-four (19,554) class A shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares, and individually, a Class A Share), two thousand six hundred and ninety-six (2,696) class A1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A1 Shares, and individually, a Class A1 Share), eight thousand five hundred and forty-five (8,545) class A2 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A2 Shares, and individually, a Class A2 Share), sixteen thousand two hundred and seventy-two (16,272) class A3 Shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A3 Shares, and individually, a Class A3 Share), fifteen thousand five hundred and ninety-three (15,593) class B shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares, and individually, a Class B Share), nine thousand seven hundred and sixty-three (9,763) class B1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B1 Shares, and individually, a Class B1 Share), five thousand seven hundred and twenty-five (5,725) class C shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares, and individually, a Class C Share), nine thousand and ninety-five (9,095) class D shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class D Shares, and individually, a Class D Share), five thousand eight hundred and seventy-six (5,876) class E shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E Shares, and individually, a Class E Share), four thousand four hundred and four (4,404) class E1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E1 Shares, and individually, a Class E1 Share), eight thousand and seventeen (8,017) class G shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class G Shares, and individually, a Class G Share), six thousand eight hundred and thirty-seven (6,837) class H shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class H Shares, and individually, a Class H Share) and one thousand seven hundred and thirteen (1,713) class I shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class I Shares, and individually, a Class I Share) and together with the Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class B Shares, the Class B1 Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class E1 Shares, the Class G Shares, the Class H Shares and the Class I Shares, the Shares, and individually and irrespectively to the class of shares it belongs, a Share)..

The Company may also create and issue additional classes of shares to be designated distinctively as a class that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class B Shares, the Class B1 Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class E1 Shares, the Class G Shares, the Class H Shares and the Class I Shares constitute separate classes of shares in the Company, but rank *pari passu* in all respects save as hereinafter specifically provided.

The Class A Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the six thousand seven hundred and sixty-eight (6,768) class E shares and eleven thousand two hundred and forty-five (11,245) class E-1 shares acquired by the Company on May 22, 2009 in the share capital of Privalia Venta Directa, S.L., a company incorporated under the laws of Spain, having its registered office at calle Llull, 145, Barcelona, Spain (Privalia) (the Class A Underlying Investment).

The Class A1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the nine hundred and eighty-nine (989) class A shares acquired by the Company on April 27, 2010 in the share capital of Privalia (the Class A1 Underlying Investment).

The Class A2 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the one thousand and nine hundred (1,900) class F shares acquired by the Company on October 13, 2010 in the share capital of Privalia (the Class A2 Underlying Investment).

The Class A3 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the three thousand six hundred and eighteen (3,618) class J shares acquired by the Company on March 23, 2011 in the share capital of Privalia (the Class A3 Underlying Investment).

The Class B Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the one hundred three thousand eight hundred and thirty (103,830) Series B Preferred Shares acquired on December 30, 2009 in the share capital of Spartoo, a société par actions simplifiée governed by the laws of France, having its registered office at 16, rue Henri Barbusse, 38000 Grenoble, France, and registered with the Registry of Commerce and Companies of Grenoble under number 489 895 821 (Spartoo) (the Class B Underlying Investment).

The Class B1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the of twenty-eight thousand six hundred and eighty-nine (28,689) Series C Preferred Shares acquired on March 29, 2012 in the share capital of Spartoo (the Class B1 Underlying Investment).

The Class C Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the five hundred forty-one thousand nine hundred and ninety-seven (541,997) Series A Preferred Shares, the warrant to purchase one hundred twenty-seven thousand seven hundred and forty-three (127,743) Series A Preferred Shares and sixty-six thousand five hundred and twenty-five (66,525) Series B Preferred Shares, acquired in the share capital of NetentSec, Inc., an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands (the Class C Underlying Investment).

The Class D Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the four hundred seventy-four thousand six hundred and eighty (474,680) Series B Preference Shares acquired in the share capital of UUSEE, Inc., an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands (the Class D Underlying Investment).

The Class E Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the six hundred eighty thousand six hundred and fifty-five (680,655) Series A-1 Preference Shares and the warrant to purchase three hundred forty thousand three hundred and twenty-eight (340,328) Series A-2 Preference Shares acquired in the share capital of Hans Investment Holding Limited, an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands (Hans Investment Holding Limited) (the Class E Underlying Investment).

The Class E1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the nine hundred sixty-seven thousand and ninety-six (967,096) Series B Preference Shares acquired on August 17, 2012 in the share capital of Hans Investment Holding Limited (the Class E1 Underlying Investment).

The Class G Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the six hundred and seventy-three (673) Series D Preference Shares acquired by the Company on June 1, 2011 in the share capital of Wooga GmbH, a company incorporated and existing under the laws of Germany, having its registered office in Saarbrücker Strasse 38, 10405 Berlin and registered with the Commercial Register of the Local Court of Berlin-Charlottenburg under docket number HRB 117846 B (the Class G Underlying Investment).

The Class H Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the six hundred ninety-seven thousand and forty (697,040) Series D Preferred Shares acquired by the Company on January 13, 2012 in the share capital of Six Rooms Holdings, a company organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at the offices of Corporate Filing Services Limited, 4th Floor, Harbour Center, P.O. Box 613, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies (the Class H Underlying Investment).

The Class I Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the one million eighty-two thousand and eighty-two (1,082,082) Series A Preferred Shares acquired by the Company on February 23, 2012 in the share capital of Kascend Holding Inc., a company organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at P.O. Box 613, 4th Floor, Harbour Center, George Town, Grand Cayman KY1-1107, Cayman Islands (the Class I Underlying Investment)."

Seventh resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting further resolves to amend Article 16.2. of the Articles which shall be reworded as follows:

" **16.2.** After the allocation of any profits to the statutory reserve account and subject to any mandatory provisions of the law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(a) the holders of the shares of each class, pro rata to the capital invested by each of them in respect of their shares (nominal value and, as the case may be, share premium), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the shares of such class, minus (ii) any costs directly related to such investment, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(b) for the avoidance of any doubt:

- the holders of the Class A Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits,

sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class G Underlying Investment (the Class G Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class G Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class H Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class H Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class H Underlying Investment (the Class H Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class H Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers; and

- the holders of the Class I Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class I Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class I Underlying Investment (the Class I Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class I Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(c) the general meeting of the shareholders has discretionary power to dispose of the remainder (if any) of the profits which are not derived by the Company from a specific investment which performance and returns are tracked by a particular class of shares. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward. In case of declaration of payment by the general meeting of the shareholders of all or part of the remainder of the profits as dividends, such dividends will be paid to the holders of Ordinary Shares on a pro rata basis to the number of Ordinary Shares held by them."

Eighth resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorised any manager of the Company, any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

There being no further business, the Meeting is closed.

Estimate of Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximatively one thousand eight hundred euro (EUR 1,800.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said person signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-cinquième jour du mois d'avril,
par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,
s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Highland VIIC - PRI (2) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.564 (la Société). La Société a été constituée le 14 mai 2009 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1279 du 2 juillet 2009. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois en date du 10 décembre 2012 suivant un acte Maître Henri Hellinckx, préqualifié, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 830 du 9 avril 2013.

A comparu:

Highland VIIC - PRI (1) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.563 (l'Associé Unique),

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, Avocat à la Cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Ladite procuration, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, les dix-neuf mille cinq cent cinquante-quatre (19.554) parts sociales de classe A, les deux mille six cent quatre-vingt-seize (2.696) parts sociales de classe A1, les huit mille cinq cent quarante-cinq (8.545) parts sociales de classe A2, les quinze mille cinq cent quatre-vingt-treize (15.593) parts sociales de classe B, les cinq mille sept cent vingt-cinq (5.725) parts sociales de classe C, les neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales de classe D, les cinq mille huit cent soixante-seize (5.876) parts sociales de classe E et les quinze mille deux cent trente-cinq (15.235) nouvelles parts sociales de classe F, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, souscrites et entièrement libérées, représentant l'intégralité du capital social de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Réduction du capital social de la Société d'un montant de quinze mille deux cent trente-cinq euros (EUR 15.235) afin de le porter de son montant actuel de quatre-vingt-quatorze mille huit cent dix-neuf euros (EUR 94.819), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, dix-neuf mille cinq cent cinquante-quatre (19.554) parts sociales de classe A, deux mille six cent quatre-vingt-seize (2.696) parts sociales de classe A1, huit mille cinq cent quarante-cinq (8.545) parts sociales de classe A2, quinze mille cinq cent quatre-vingt-treize (15.593) parts sociales de classe B, cinq mille sept cent vingt-cinq (5.725) parts sociales de classe C, neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales de classe D, cinq mille huit cent soixante-seize (5.876) parts sociales de classe E et quinze mille deux cent trente-cinq (15.235) nouvelles parts sociales de classe F, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à soixante-dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-quatre euros (EUR 79.584) par le rachat et l'annulation de quinze mille deux cent trente-cinq (15.235) nouvelles parts sociales de classe F, représentant l'intégralité des parts sociales de classe F;

3. Création de nouvelles classes de parts sociales, soit les parts sociales de classe A3 (les Parts Sociales de Classe A3), les parts sociales de classe B1 (les Parts Sociales de Classe B1), les parts sociales de classe E1 (les Parts Sociales de Classe E1), les parts sociales de classe G (les Parts Sociales de Classe G), les parts sociales de classe H (les Parts Sociales de Classe H) et les parts sociales de classe I (les Parts Sociales de Classe I), ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, qui auront les droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts qui font l'objet d'une modification concernant les points 5. et 6. du présent ordre du jour;

4. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quarante-sept mille six euros (EUR 47.006) afin de porter le capital social de son montant actuel de soixante-dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-quatre euros (EUR 79.584) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, dix-neuf mille cinq cent cinquante-quatre (19.554) parts sociales de classe A, deux mille six cent quatre-vingt-seize (2.696) parts sociales de classe A1, huit mille cinq cent quarante-cinq (8.545) parts sociales de classe A2, quinze mille cinq cent quatre-vingt-treize (15.593) parts sociales de classe B, cinq mille sept cent vingt-cinq (5.725) parts sociales de classe C, neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales de classe D et cinq mille huit cent soixante-seize (5.876) parts sociales de classe E, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à cent vingt-six mille cinq cent quatre-vingt-dix euros (EUR 126.590), par l'émission de seize mille deux cent soixante-douze (16.272) nouvelles Parts Sociales de Classe A3, neuf mille sept cent soixante-trois (9.763) nouvelles Parts Sociales de Classe B1, quatre mille quatre cent quatre (4.404) nouvelles Parts Sociales de Classe E1, huit mille dix-sept (8.017) nouvelles Parts Sociales de Classe G, six mille huit cent trente-sept (6.837) nouvelles Parts Sociales de Classe H et mille sept cent treize (1.713) nouvelles Parts Sociales de Classe I;

5. Souscription aux nouvelles parts sociales et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 4. ci-dessus;

6. Modification de l'article 5.1. des Statuts afin de refléter (i) le rachat et l'annulation des parts sociales de classe F et (ii) la création et l'émission des nouvelles Parts Sociales de Classe A3, Parts Sociales de Classe B1, Parts Sociales de Classe E1, Parts Sociales de Classe G, Parts Sociales de Classe H et Parts Sociales de Classe I, telles que mentionnées ci-dessus;

7. Modification de l'article 16.2. des Statuts;

8. Modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement renommées dans le registre des associés de la Société; et

9. Divers.

Ces faits exposés, la partie comparante, agissant par le biais de son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de quinze mille deux cent trente-cinq euros (EUR 15.235) afin de le porter de son montant actuel de quatre-vingt-quatorze mille huit cent dix-neuf euros (EUR 94.819), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, dix-neuf mille cinq cent cinquante-quatre (19.554) parts sociales de classe A, deux mille six cent quatre-vingt-seize (2.696) parts sociales de classe A1, huit mille cinq cent quarante-cinq (8.545) parts sociales de classe A2, quinze mille cinq cent quatre-vingt-treize (15.593) parts sociales de classe B, cinq mille sept cent vingt-cinq (5.725) parts sociales de classe C, neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales de classe D, cinq mille huit cent soixante-seize (5.876) parts sociales de classe E et quinze mille deux cent trente-cinq (15.235) nouvelles parts sociales de classe F, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à soixante-dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-quatre euros (EUR 79.584) par le rachat à la valeur nominale et l'annulation de quinze mille deux cent trente-cinq (15.235) nouvelles parts sociales de classe F, représentant l'intégralité des parts sociales de classe F.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de créer de nouvelles classes de parts sociales, soit les parts sociales de classe A3 (les Parts Sociales de Classe A3), les parts sociales de classe B1 (les Parts Sociales de Classe B1), les parts sociales de classe E1 (les Parts Sociales de Classe E1), les parts sociales de classe G (les Parts Sociales de Classe G), les parts sociales de classe H (les Parts Sociales de Classe H) et les parts sociales de classe I (les Parts Sociales de Classe I), ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, qui auront les droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts tels que modifiés en vertu des résolutions suivantes.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de quarante-sept mille six euros (EUR 47.006) afin de porter le capital social de son montant actuel de soixante-dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-quatre euros (EUR 79.584) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, dix-neuf mille cinq cent cinquante-quatre (19.554) parts sociales de classe A, deux mille six cent quatre-vingt-seize (2.696) parts sociales de classe A1, huit mille cinq cent quarante-cinq (8.545) parts sociales de classe A2, quinze mille cinq cent quatre-vingt-treize (15.593) parts sociales de classe B, cinq mille sept cent vingt-cinq (5.725) parts sociales de classe C, neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales de classe D et cinq mille huit cent soixante-seize (5.876) parts sociales de classe E, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à cent vingt-six mille cinq cent quatre-vingt-dix euros (EUR 126.590), par l'émission de seize mille deux cent soixante-douze (16.272) nouvelles Parts Sociales de Classe A3, neuf mille sept cent soixante-trois (9.763) nouvelles Parts Sociales de Classe B1, quatre mille quatre cent quatre (4.404) nouvelles Parts Sociales de Classe E1, huit mille dix-sept (8.017) nouvelles Parts Sociales de Classe G, six mille huit cent trente-sept (6.837) nouvelles Parts Sociales de Classe H et mille sept cent treize (1.713) nouvelles Parts Sociales de Classe I.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante aux nouvelles Parts Sociales de Classe F et la libération intégrale de l'augmentation du capital social:

Souscription et Libération

Highland VIIC - PRI (1) S.à r.l., préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à:

(i) seize mille deux cent soixante-douze (16.272) Parts Sociales de Classe A3 nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de seize mille deux cent soixante-douze euros et cinquante cents (EUR 16.272,50), dont (i) seize mille deux cent soixante-douze euros (EUR 16.272) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. cinquante cents (EUR 0,50) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe A3, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de seize mille deux cent soixante-douze euros et cinquante cents (EUR 16.272,50) qu'elle détient envers la Société (la Créance 1);

(ii) neuf mille sept cent soixante-trois (9.763) Parts Sociales de Classe B1 nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de neuf mille sept cent soixante-trois euros et quatre-vingt-quatre cents (EUR 9.763,84), dont (i) neuf mille sept cent soixante-trois euros (EUR 9.763) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. quatre-vingt-quatre cents (EUR 0,84) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe B1, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de neuf mille sept cent soixante-trois euros et quatre-vingt-quatre cents (EUR 9.763,84) qu'elle détient envers la Société (la Créance 2);

(iii) quatre mille quatre cent quatre (4.404) Parts Sociales de Classe E1 nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de quatre mille quatre cent quatre euros et quatre-vingt-douze cents (EUR 4.404,92), dont (i) quatre mille quatre cent quatre euros (EUR 4.404) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. quatre-vingt-douze cents (EUR 0,92) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe E1, par un apport en nature composé d'une créance d'un

montant de quatre mille quatre cent quatre euros et quatre-vingt-douze cents (EUR 4.404,92) qu'elle détient envers la Société (la Créance 3);

(iv) huit mille dix-sept (8.017) Parts Sociales de Classe G nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de huit mille dix-sept euros et quatre-vingt-quatre cents (EUR 8.017,84), dont (i) huit mille dix-sept euros (EUR 8.017) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. quatre-vingt-quatre cents (EUR 0,84) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe G, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de huit mille dix-sept euros et quatre-vingt-quatre cents (EUR 8.017,84) qu'elle détient envers la Société (la Créance 4);

(v) six mille huit cent trente-sept (6.837) Parts Sociales de Classe H nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de six mille huit cent trente-sept euros et quatre-vingt-dix-sept cents (EUR 6.837,97), dont (i) six mille huit cent trente-sept euros (EUR 6.837) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. quatre-vingt-dix-sept cents (EUR 0,97) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe H, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de six mille huit cent trente-sept euros et quatre-vingt-dix-sept cents (EUR 6.837,97) qu'elle détient envers la Société (la Créance 5);et

(vi) mille sept cent treize (1.713) Parts Sociales de Classe H nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de mille sept cent treize euros et trente-deux cents (EUR 1.713,32), dont (i) mille sept cent treize euros (EUR 1.713) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. trente-deux cents (EUR 0,32) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe H, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de mille sept cent treize euros et trente-deux cents (EUR 1.713,32) qu'elle détient envers la Société (la Créance 6, et ensemble avec la Créance 1, la Créance 2, la Créance 3, la Créance 4 et la Créance 5, les Créances).

De plus, il résulte d'un certificat en date du 24 avril 2013, émis conjointement par Highland VIIC - PRI (1) S.à r.l. et la Société que, en date de ce certificat:

«1. l'Associé Unique est le propriétaire des Créances;

2. l'Associé Unique est le seul autorisé à détenir les Créances et a le pouvoir de disposer des Créances, qui sont librement cessibles; et

3. la valeur de la Créance 1 est de seize mille deux cent soixante-douze euros et cinquante cents (EUR 16.272,50), la valeur de la Créance 2 est de neuf mille sept cent soixante-trois euros et quatre-vingt-quatre cents (EUR 9.763,84), la valeur de la Créance 3 est de quatre mille quatre cent quatre euros et quatre-vingt-douze cents (EUR 4.404,92), la valeur de la Créance 4 est de huit mille dix-sept euros et quatre-vingt-quatre cents (EUR 8.017,84), la valeur de la Créance 5 est de six mille huit cent trente-sept euros et quatre-vingt-dix-sept cents (EUR 6.837,97) et la valeur de la Créance 6 est de mille sept cent treize euros et trente-deux cents (EUR 1.713,32).»

Ledit certificat, après avoir été signé ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Assemblée décide de noter que suite à l'augmentation du capital social, l'actionnariat dans la Société se présente comme suit:

	Parts Sociales
Highland VIIC – PRI (1) S.à r.l.	12.500 Parts Sociales Ordinaires
	19.554 Parts Sociales de Classe A
	2.696 Parts Sociales de Classe A1
	8.545 Parts Sociales de Classe A2
	16.272 Parts Sociales de Classe A3
	15.593 Parts Sociales de Classe B
	9.763 Parts Sociales de Classe B1
	5.725 Parts Sociales de Classe C
	9.095 Parts Sociales de Classe D
	5.876 Parts Sociales de Classe E
	4.404 Parts Sociales de Classe E1
	8.017 Parts Sociales de Classe G
	6.837 Parts Sociales de Classe H
	1.713 Parts Sociales de Classe I
Total:	126.590 Parts Sociales

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à cent vingt-six mille cinq cent quatre-ving-dix euros (EUR 126.590) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale

d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Part Sociale Ordinaire dix-neuf mille cinq cent cinquante-quatre (19.554) parts sociales de classe A parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A, et individuellement, une Part Sociale de Classe A), deux mille six cent quatre-vingt-seize (2.696) parts sociales de classe A1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A1, et individuellement, une Part Sociale de Classe A1), huit mille cinq cent quarante-cinq (8.545) parts sociales de classe A2 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A2, et individuellement, une Part Sociale de Classe A2), seize mille deux cent soixante-douze (16.272) parts sociales de classe A3 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A3, et individuellement, une Part Sociale de Classe A3), quinze mille cinq cent quatre-vingt-treize (15.593) parts sociales de classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B, et individuellement, une Part Sociale de Classe B), neuf mille sept cent soixante-trois (9.763) parts sociales de classe B1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B1, et individuellement, une Part Sociale de Classe B1), cinq mille sept cent vingt-cinq (5.725) parts sociales de classe C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C, et individuellement, une Part Sociale de Classe C), neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales de classe D sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe D, et individuellement, une Part Sociale de Classe D), cinq mille huit cent soixante-seize (5.876) parts sociales de classe E sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E, et individuellement, une Part Sociale de Classe E), quatre mille quatre cent quatre (4.404) parts sociales de classe E1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E1, et individuellement, une Part Sociale de Classe E1), huit mille dix-sept (8.017) parts sociales de classe G sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe G, et individuellement, une Part Sociale de Classe G), six mille huit cent trente-sept (6.837) parts sociales de classe H sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe H, et individuellement, une Part Sociale de Classe H) et mille sept cent treize (1.713) parts sociales de classe I sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe I, et individuellement, une Part Sociale de Classe I, et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe A3, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe B1, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe E1, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H et les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales, et individuellement et indépendamment de la classe de parts sociales à laquelle elle appartient, une Part Sociale).

La Société peut également créer et émettre des autres classes de parts sociales qu'il faudra désigner différemment comme une classe qui tracera la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe A3, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe B1, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe E1, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H et les Parts Sociales de Classe I forment des classes séparées de parts sociales dans la Société, mais ont les mêmes droits et obligations à tous égards sauf disposition particulière ci-après.

Les Parts Sociales de Classe A tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les six mille sept cent soixante-huit (6.768) parts sociales de classe E et les onze mille deux cent quarante-cinq (11.245) parts sociales de classe E-1 acquises le 22 mai 2009 dans le capital social de Privalia Venta Directa, S.L., une société constituée selon les lois de l'Espagne, ayant son siège social à calle Llull, 145, Barcelone, Espagne (Privalia) (l'Investissement Sous-jacent de Classe A).

Les Parts Sociales de Classe A1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les neuf cent quatre-vingt-neuf (989) parts sociales de classe A acquises le 27 avril 2010 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A1).

Les Parts Sociales de Classe A2 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les mille neuf cents (1.900) parts sociales de classe F acquises le 13 octobre 2010 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A2).

Les Parts Sociales de Classe A3 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les trois mille six cents dix-huit (3.618) parts sociales de classe J acquises le 23 mars 2011 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A3).

Les Parts Sociales de Classe B tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les cent trois mille huit cent trente (103.830) Parts Sociales de Série B acquises le 30 décembre 2009 dans le capital social de Spartoo SAS, une société par actions simplifiée de droit français avec un capital social de EUR 134.162,

ayant son siège social au 16, rue Henri Barbusse, 38000 Grenoble, France, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 489 895 821 (Spartoo) (l'Investissement Sous-jacent de Classe B).

Les Parts Sociales de Classe B1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-neuf (26.689) Parts Sociales de Série C acquises le 29 mars 2012 dans le capital social de Spartoo (l'Investissement Sous-jacent de Classe B1).

Les Parts Sociales de Classe C tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les cinq cent quarante-et-un mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (541.997) Parts Sociales Préférentielles de Série A, les warrants pour l'acquisition de cent vingt-sept mille sept cent quarante-trois (127.743) Parts Sociales Préférentielles de Série A et les soixante-six mille cinq cent vingt-cinq (66.525) Parts Sociales Préférentielles de Série B, acquis dans le capital social de NetentSec, Inc., une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des Îles Caïmans (l'Investissement Sous-jacent de Classe C).

Les Parts Sociales de Classe D tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les quatre cent soixante-quatorze mille six cent quatre-vingt (474.680) Parts Sociales Privilégiées de Série B acquises dans le capital social de UUSEE, Inc., une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des îles Vierges Britanniques (l'Investissement Sous-jacent de Classe D).

Les Parts Sociales de Classe E tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les six cent quatre-vingt mille six cent cinquante-cinq (680.655) Parts Sociales Privilégiées de Série A-1 et les warrants pour l'acquisition de trois cent quarante mille trois cent vingt-huit (340.328) Parts Sociales Privilégiées de Série A-2 acquis dans le capital social de Hans Investment Holding Limited, une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des îles Vierges Britanniques (Hans Investment Holding Limited) (l'Investissement Sous-jacent de Classe E).

Les Parts Sociales de Classe E1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les neuf cent soixante-sept mille quatre-vingt-seize (967.096) Parts Sociales Privilégiées de Série B acquises le 17 août 2012 dans le capital social de Hans Investment Holding Limited (l'Investissement Sous-jacent de Classe E1).

Les Parts Sociales de Classe G tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les six cent soixante-treize (673) Parts Sociales Privilégiées de Série D acquis par la Société le 3 juin 2011 dans le capital social de Wooga GmbH, une société constituée et existante selon les lois allemandes, ayant son siège social à Saarbrücker Strasse 38, 10405 Berlin, et enregistrée au Registre de Commerce du Tribunal Local de Berlin-Charlottenburg sous le numéro HRB 117846 B (l'Investissement de Classe G).

Les Parts Sociales de Classe H tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les six cent quatre-vingt-dix-sept mille quarante (697.040) Parts Sociales Préférentielles de Série D acquis par la Société le 13 janvier 2012 dans le capital social de Six Rooms Holdings, une société organisée et existante selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social à Corporate Filing Services Limited, 4th Floor, Harbour Center, P.O. Box 613, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies (l'Investissement de Classe H).

Les Parts Sociales de Classe I tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les un million quatre-vingt-deux mille quatre-vingt-deux (1.082.082) Parts Sociales Préférentielles de Série A acquis par la Société le 23 février 2012 dans le capital social de Kascend Holding Inc., une société organisée et existante selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social à P.O. Box 613, 4th Floor, Harbour Center, George Town, Grand Cayman KY1-1107, Cayman Islands (l'Investissement de Classe I)."

Septième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 16.2. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

" **16.2.** Après l'affectation de tous bénéfices au compte de réserve statutaire et sous réserve de toutes dispositions obligatoires légales, tous les autres bénéfices seront distribués et payés comme suit:

(a) Les détenteurs des parts sociales de chaque classe, au prorata du capital investi par chacun d'entre eux pour leurs parts sociales (valeur nominale et, selon le cas, prime d'émission), auront droit à un dividende égal à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les actifs acquis avec les produits de la souscription aux parts sociales de cette classe, moins (ii) tous frais directement liés à cet investissement, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

Sous-jacent de Classe E1 (le Revenu Net d'Investissement de Classe E1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe E1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe G au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe G pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe G (le Revenu Net d'Investissement de Classe G), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe G, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe H au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe H pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe H (le Revenu Net d'Investissement de Classe H), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe H, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance; et

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe I au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe I pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe I (le Revenu Net d'Investissement de Classe I), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe I, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(c) L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de disposer du surplus (le cas échéant) des bénéfices qui ne sont pas dérivés par la Société d'un investissement spécifique dont la performance et le rendement sont tracés par une classe de parts sociales spécifique. Elle peut en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer à la réserve ou le reporter. En cas de déclaration de paiement par l'assemblée générale des associés de la totalité ou d'une partie du surplus des bénéfices sous forme de dividendes, ces dividendes seront versés aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires sur une base proportionnelle au nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent."

Huitième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la société en raison du présent acte sont estimés à environ mille huit cents euros (EUR 1.800.-).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: T. Sonmez et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 3 mai 2013. Relation: LAC/2013/20613. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Référence de publication: 2013100614/820.

(130122365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Sit-Net S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5610 Mondorf-les-Bains, 7, avenue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 76.338.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013107378/9.

(130129453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2013.

International Challenge Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 29.476.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013104250/9.

(130126674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Investment World Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 76.660.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg le 16 juillet 2013:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler, pour une période se terminant avec l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2014, le mandat des Administrateurs suivants:

- Monsieur Geoffroy LINARD de GUERTECHIN, Administrateur et Président du Conseil d'Administration
- Monsieur Raymond GLODE, Administrateur
- Monsieur Réginald VAN LEER, Administrateur

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises agréé Deloitte Audit S.à.r.l pour une période se terminant avec l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2014.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

Président et administrateur:

- Monsieur Geoffroy LINARD de GUERTECHIN, Banque Privée Edmond de Rothschild Europe, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

Administrateurs:

- Monsieur Raymond GLODE, Banque Privée Edmond de Rothschild Europe, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

- Monsieur Réginald VAN LEER, 6, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg

Réviseur d'Entreprises Agréé:

Deloitte Audit S.à.r.l., ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Référence de publication: 2013104240/26.

(130126503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Investec GLL Ireland, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 176.880.

AUSZUG

Aus den Beschlüssen des alleinigen Gesellschafters der Gesellschaft vom 22. Juli 2013 geht hervor:

- dass das Mandat von Herrn Werner Mürz als Geschäftsführer der Gesellschaft zum 22. Juli 2013 beendet wurde; und

- dass Herr Florian Winkle, geboren am 19. Mai 1976 in Ulm, Deutschland, beruflich ansässig in Lindwurmstraße 76, 80337 München, Deutschland, ab dem 22. Juli 2013 auf unbestimmte Zeit zum Geschäftsführer bestellt wurde.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 24. Juli 2013.

Für die Gesellschaft

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2013104239/17.

(130127004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Investec GLL Ireland, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 176.880.

Il résulte du contrat de vente du 22 juillet 2013 que toutes les parts sociales ordinaires de la société détenues par Investec GLL SGO REF Holding Alpha S.à r.l., ont été transférées à HR GLL Central Europe GmbH & Co. KG, ayant son siège social a Lindwurmstr. 76, D-80337 Munich, Allemagne, inscrite au registre de commerce auprès de l'Amtsgericht à Munich sous le numéro HRA 99287, de sorte que HR GLL Central Europe GmbH & Co. KG détient désormais 12.500 parts sociales ordinaires de la société représentant l'entièreté de son capital.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 22 juillet 2013.

Jörg FUCHS

Gérant

Référence de publication: 2013104238/16.

(130126360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Iceberg Maze S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 111.917.

Il est porté à la connaissance des tiers que, suite à l'assemblée générale de l'actionnaire unique tenue en date du 23 juillet 2013:

- Le siège social de la Société est désormais situé au 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2013

- M. Vincent Villem a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet à la date de l'assemblée.

- M. Matthijs Bogers, né le 24 novembre 1966 à Amsterdam, Pays-Bas et résidant professionnellement au 11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet à la date de l'assemblée et ce pour une période illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2013.

Iceberg-Maze S.à r.l.

Représenté par Stéphane Hépineuze

Gérant

Référence de publication: 2013104226/21.

(130126055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Investec GLL Fund Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1299 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 126.490.

Il résulte des résolutions des associés de la société prises en date du 20 juin 2013:

- que le mandat du réviseur d'entreprise ("Wirtschaftsprüfer") a été renouvelé pour une durée d'un an, c'est à dire jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014;

- que les mandats de tout les administrateurs ont été reconduits pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23 juillet 2013.

Jörg FUCHS

Administrateur

Référence de publication: 2013104237/15.

(130126430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Ifos Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.107.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 10 juillet 2013 que l'assemblée a pris note du changement d'adresse du commissaire aux comptes, International Strategie Advisory S.à r.l. (RCS Luxembourg B 138.010), qui a dorénavant pour siège social le 51, rue de Strasbourg, L-2561 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2013.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Référence de publication: 2013104241/15.

(130126953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Lux Venture Finance SPF, S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 32.720.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 15 juillet 2013

Les mandats d'Administrateur de:

- Monsieur Christian FRANÇOIS, employé privé, demeurant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

- Monsieur Thierry SIMONIN, employé privé, demeurant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

- Madame Françoise DUMONT, employée privée, demeurant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

sont reconduits pour une période de six ans, leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2019;

Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société anonyme FIN-Contrôle S.A. dont le siège social se situe au 12 rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 est reconduit pour une période de six ans, son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2019.

Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Certifié Sincère et Conforme

T. SIMONIN / Ch. FRANCOIS

Administrateur / Administrateur et Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2013101575/24.

(130123502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Losca International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 131.097.

—
Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale de l'associé unique en date du 18 juillet 2013

1. M. Eric MAGRINI a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.

2. M. Philippe TOUSSAINT a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.

3. Mme Katia CAMBON, administrateur de sociétés, née à Le Raincy (France), le 24 mai 1972, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée gérante de catégorie B pour une durée indéterminée.

4. M. Sébastien ANDRE, administrateur de sociétés, né à Metz (France), le 29 octobre 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Pour extrait sincère et conforme
Pour *LOSCA INTERNATIONAL S. à r.l.*
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013101566/20.

(130123176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Lumiconsult, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 20, rue Glesener.
R.C.S. Luxembourg B 67.993.

—
EXTRAIT

Suite aux cessions de parts du 30 décembre 2011, le capital social est ainsi réparti:

- Séminaire Investissement S.A. 100 parts sociales,

Total des parts: 100 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Pour *Lumiconsult Sàrl*
LPL Expert-Comptable Sàrl

Référence de publication: 2013101570/15.

(130123540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Meigerhorn II Etoy III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 147.024.

Pursuant to a share purchase agreement dated 22nd January 2013, five hundred (500) shares of the Company, issued and outstanding as of the date of the agreement, have been transferred from Meigerhorn II Properties Sàrl to Meigerhorn II Etoy Sàrl, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-2633 Senningerberg, 6A route de Trèves, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 146 322.

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement

Conformément à un contrat de transfert d'actions en date du 22 janvier 2013, cinq cent (500) parts sociales de la Société, émises et en circulation à la date du contrat, ont été transférées par Meigerhorn II Properties Sàrl à Meigerhorn II Etoy Sàrl, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé à L-2633 Senningerberg, 6A route de Trèves, et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146 322.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013101611/19.

(130122901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

MCE Investissement S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 168.930.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2012 de le Société, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 juillet 2013.

Pour extrait conforme
ATOZ SA
Aerogolf Center - Bloc B
1, Heienhaff
L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2013101610/17.

(130123035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Mercurio Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19/21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 163.633.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
MERCURIO SICAV
Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2013101612/15.

(130123079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Noel International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 86.251.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 28 juin 2013 au siège social de la société

L'assemblée générale annuelle nomme les administrateurs et le Réviseur d'entreprises de la Société pour un mandat expirant à l'Assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 31 décembre 2013, comme suit:

Conseil d'administration:

- M. Federico FRANZINA, demeurant professionnellement au 5, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, Administrateur, Président et administrateur-délégué;
- M. Benoît CHERON, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Administrateur;
- M. Andrea CARLASSARE, demeurant au 8, Via delle Industrie, I-30038 Spinea (VE), Italie, Administrateur;
- M. Raffaele R. VITALE, demeurant professionnellement 8, Via della Posta, I-20123 Milan, Italie, Administrateur.

Réviseur d'entreprises:

- DELOITTE S.A., ayant son siège social à 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, RCS Luxembourg B 67.895, Réviseur d'entreprises.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Référence de publication: 2013101633/22.

(130123120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Mountain do Brasil, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 40.000,00.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 165.822.

Extrait des résolutions de l'actionnaire unique de Mountain Do Brasil («la Société»), prises le 16 juillet 2013:

L'actionnaire unique décide:

- de prendre connaissance des démissions en tant que gérants de la société de Sandro de Luca, Alexander Koehler et Daniel Wenzel avec effet au 16 juillet 2013.
- de nommer Mr. Nicolas Morgan Gautier, né le 11 Aout 1978 à Yokohama-Tokyo au Japon et domicilié à Weinbergstrasse 10, Ch-8807 Freienbach en Suisse en tant que gérant de la société avec effet au 16 juillet 2013 et pour une durée indéterminée.

- et de nommer Mr. Cyrill Pius Wiget, né le 30 Aout 1973 à Schwyz-Schwyz en Suisse et domicilié domicilié à Weinbergstrasse 10, Ch-8807 Freienbach en Suisse en tant que gérant de la société avec effet au 16 Juillet 2013 et pour une durée indéterminée.

A l'issue de cette date, le conseil de gérance et composé comme suit:

- Nicolas Morgan Gautier
- Cyrill Pius Wiget

Luxembourg, le 17 Juillet 2013.

BANQUE PRIVÉE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE
Société Anonyme

Référence de publication: 2013101599/24.

(130122777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Microcap 08/09 - FTL S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 18, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 139.630.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG

Référence de publication: 2013101593/11.

(130123141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Dossen Participations S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 147.190.

Il résulte des décisions prises par l'assemblée des actionnaires de la Société en date du 19 juillet 2013 que les mandats de:

- Dossen Holding S.à r.l., avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,
- Véronique Cochais-Widmer, née le 11/12/1962, à Courbevoie, France, avec adresse professionnelle au 112, avenue Kléber, 75116 Paris, France,
- Barbara Imbs, née le 20/09/1977, à Haguenau, France, avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

en tant que membres du conseil de surveillance ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Dossen Participations S.C.A.
Un mandataire

Référence de publication: 2013102152/19.

(130124666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Dakota Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 116.920.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 juillet 2013 que Monsieur Jérôme DOMANGE, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été nommé administrateur pour terminer le mandat de Madame Sandra BORTOLUS, démissionnaire.

Luxembourg, le 8 juillet 2013.
 POUR EXTRAIT CONFORME
 POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
 Signature

Référence de publication: 2013102153/15.

(130124669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Dallas Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 116.921.

—
 EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 juillet 2013 que Monsieur Jérôme DOMANGE, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été nommé administrateur pour terminer le mandat de Madame Sandra BORTOLUS, démissionnaire.

Luxembourg, le 8 juillet 2013.
 POUR EXTRAIT CONFORME
 POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
 Signature

Référence de publication: 2013102154/15.

(130123898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Naga Investment S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 46.487.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juillet 2013

1. M. Alain Geurts, né le 13 septembre 1962 à Nioki (République Démocratique du Congo), employé privé, demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, M. Guillaume Scroccaro, né le 9 septembre 1977 à Thionville (France), employé privé, demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et Mme Frédérique Mignon, née le 19 janvier 1973 à Bastogne (Belgique), employée privée, demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg sont nommés, avec effet rétroactif au 16 mai 2013, nouveaux Administrateurs en remplacement de M. Norbert SCHMITZ, FMS SERVICES S.A. et S.G.A. SERVICES S.A. démissionnaires. Leurs mandats viendront à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2017.

2. La société A&C Management Services Sarl, R.C.S Luxembourg B 127 330, ayant siège social au 80, rue des Romains, L-8041 Luxembourg, est nommée, avec effet rétroactif au 16 mai 2013, nouveau Commissaire en remplacement de M. Eric HERREMANS démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en l'an 2017.

3. L'Assemblée Générale décide de ne pas procéder au remplacement du délégué à la gestion journalière la société BPH FINANCE S.A. démissionnaire.

4. Le siège social est transféré avec effet immédiat au 12, Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Certifié sincère et conforme

Pour NAGA INVESTMENT S.A., SPF

Référence de publication: 2013102568/24.

(130124135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Niederlande Immo Beteiligungs III A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 98.104.

—
Extraits des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 13 mai 2013

4^{ème} Résolution:

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de Mme Cornelia METTLEN, de Mr Philippe Olivier BURGER et de Dr Karl Josef HIER, Administrateurs de catégorie A et de Mr Harro Uwe CLOPPENBURG et de Mr Patrick CLOPPENBURG, Administrateurs de catégorie B jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes annuels 2013 de la société.

5^{ème} Résolution:

L'Assemblée Générale décide de nommer Madame Catharina CLOPPENBURG, née le 27 décembre 1985 à Vancouver, Canada, demeurant professionnellement au 2, Berliner Allee, 40212 Düsseldorf, Allemagne en tant qu'Administrateur de catégorie B avec effet immédiat. Le mandat de Madame CLOPPENBURG prendra fin lors de l'Assemblée Générale annuelle approuvant les comptes annuels 2013 de la société.

6^{ème} Résolution:

L'Assemblée Générale décide de nommer à nouveau AAD Fiduciaire s.à.r.l., société à responsabilité limitée, existant sous la loi luxembourgeoise, ayant son siège social au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 89.237 en tant que Commissaire aux Comptes. Son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale annuelle approuvant les comptes annuels 2013 de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 13 mai 2013.

NIEDERLANDE IMMO BETEILIGUNGS III A.G.

Référence de publication: 2013102565/26.

(130124224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

**Nabi Capital GmbH SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial,
(anc. Nabi Holding AG).**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 2, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 69.739.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013102566/9.

(130124970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Quantum Potes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R.C.S. Luxembourg B 74.396.

Assemblée Générale Ordinaire, tenue extraordinairement le 7 juin 2013

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société Quantum Potes S.A., tenue extraordinairement en date du 7 juin 2013 au siège de la société, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes pour les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2011:

1) Est nommé au poste d'administrateur pour une durée de 6 ans (le mandat prendra fin à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2019):

- Timothy Fenwick: 36/52, Kosmodaminaskaya Nab., RUS - 115035 Moscow

2) Est nommé au poste de commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans (le mandat prendra fin à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2019):

- Fibetrust S.à.r.l.: 3, rue des Foyers, L-1537 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

QUANTUM POTES S.A.

Référence de publication: 2013101703/19.

(130123008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

PVI Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 125.630.

Extrait de transfert de parts sociales

Il résulte d'une cession de parts sociales effectuée en date du 21 Mai 2013 que:

la société Centuria Holding BV., société de droit néerlandaise, établie et ayant son siège social au Naritaweg 165 Telestone 8,1043BW Amsterdam, immatriculée auprès du Registre de Commerce de Amsterdam sous le numéro 34182433, cède

- 500 (cinq cent) parts sociales qu'elle détenait dans la société PVI Luxembourg S.à.r.l.

à

Centuria Participations S.A., société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 14, rue du marché aux herbes, L-1728 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 150038.

Suite à ce transfert les parts sociales de PVI Luxembourg S.à.r.l. sont désormais réparties comme suit:

Centuria Participations S.A.:	500 parts sociales
Centuria Holding BV:	0 part sociale
Total:	500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 Juillet 2013.

Pour PVI Luxembourg S.à.R.L.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013101699/26.

(130123693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Progestim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 94, rue du Golf.

R.C.S. Luxembourg B 155.906.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013101696/9.

(130122736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Gottex US Management S.à r.l., SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 111.940.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale en date du 6 juillet 2012

Les mandats des gérants suivants ont été reconduits jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2012:

- Monsieur Richard Leibovitch
- Monsieur Kevin Maloney
- Monsieur Timothy Roniger
- Monsieur Joachim Gottschalk

Le mandat d'Ernst & Young en tant que réviseur d'entreprises agréé a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2012.

La démission de Monsieur Dana Erwin a été acceptée avec effet au 22 juin 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013102300/19.

(130124740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

GER 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 134.973.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013102306/10.

(130124959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

GER1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.
R.C.S. Luxembourg B 110.463.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013102307/10.

(130124061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Ger Top S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.
R.C.S. Luxembourg B 110.462.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013102305/10.

(130124062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

German Ground Lease Finance II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 121.659.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2013102294/10.

(130123962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

GS 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 155.788.

Constituée par devant Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 novembre 2010,
acte publié au Mémorial C No 2401

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GS 2 S.à r.l.
Marielle Stijger
Gérant

Référence de publication: 2013102319/14.

(130124638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Husum S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 132.405.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Référence de publication: 2013102339/10.

(130124615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Hub2Asia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 79.745.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2013102338/10.

(130124306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Hubbell Luxembourg, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 711.267,29.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 101.234.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Référence de publication: 2013102337/10.

(130124019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Hedelfingen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 124.850.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 juillet 2013.

Référence de publication: 2013102334/10.

(130124076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

GS 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 155.818.

Constituée par devant Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 novembre 2010,
acte publié au Mémorial C No 2427

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GS 6 S.à r.l.
Marielle Stijger
Gérant

Référence de publication: 2013102327/14.

(130124630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2013.

Ceravolo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1617 Luxembourg, 9, rue de Gasperich.
R.C.S. Luxembourg B 166.531.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

Pour Ceravolo S.à r.l.

Fideco S.A.

Référence de publication: 2013096745/12.

(130118175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2013.

CEREP III Investment H S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 139.866.

—
EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 18 juin 2013, l'associé unique de la Société a décidé:

- de nommer M. Guy Harles, avocat, né le 04 mai 1955 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 14, rue de Luxembourg, 8077 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. Damien Renonnet, directeur associé, né le 07 mai 1977 à Verviers, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, 1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée;

- de nommer M. David Pearson, directeur général, né le 13 décembre 1968 à Washington D.C., Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée; et

- de nommer M. Robert Konigsberg, directeur général, né le 25 mars 1969 à New Mexico, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, Washington DC 20004-2505, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce, pour une durée indéterminée.

En conséquence, le conseil de gérance de la Société est, au 18 juin 2013, constitué des personnes suivantes:

- CEREP Management S.à r.l.;
- M. Guy Harles;
- M. Damien Renonnet;
- M. David Pearson; et
- M. Robert Konigsberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 juillet 2013.

Référence de publication: 2013096752/30.

(130117182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2013.

KS Leasehold S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 5.000.000,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 163.786.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société

Il résulte de la décision prise par l'associé unique de la Société en date du 11 juillet 2013 qu'a été acceptée:

- la démission de M. Renaud Labye en tant que gérant de la Société avec effet au 12 juillet 2013;
- la démission de M. Cliff Langford en tant que gérant de la Société avec effet au 12 juillet 2013;
- la démission de Mme. Habiba Boughaba en tant que gérant de la Société avec effet au 12 juillet 2013;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2013.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013098031/17.

(130118739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.
